UN PRINTEMPS CONFINÉ
À RENNES
SIX CENTRES SOCIAUX
UN MAILLAGE SOLIDAIRE &

Réseau d'entraide

Ateliers couture : création de masques

Aide alimentaire

Accompagnement à la scolarité par téléphone

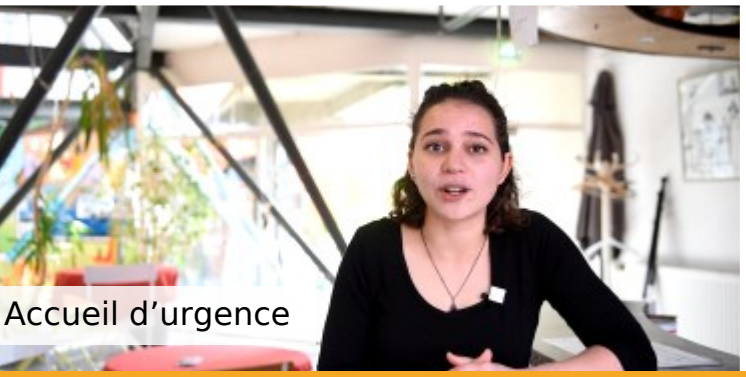
Accueil d'urgence

Histoires en direct sur Facebook

Rapport Annuel 2020

Assemblée Générale

30 septembre 2021

ASSOCIATION RENNAISE CENTRES SOCIAUX
ARCS
Les habitants-es en action

Carte d'identité

Identité	**Association Rennaise des Centres Sociaux (1 entité juridique) = 6 Centres Sociaux implantés dans les quartiers prioritaires rennais + 1 Siège** regroupant **les fonctions supports + 1 mission Centre-Ville.**
Naissance	18 juin 2003 (18 ans)
Origine	Des Centres Sociaux gérés par la CAF d'Ille-et-Vilaine de 1960 à 2003. 1er janvier 2004 : date du transfert de gestion à l'ARCS.
Statut	Association loi 1901 - Des habitants majoritaires au Conseil d'Administration (64% des voix).
Grands domaines d'activités	Accueil Petite Enfance, Accueil Enfance, Accompagnement à la Parentalité, Accueil-information-orientation-convivialité, Allez vers-hors les murs, Accompagnement social-vie quotidienne, Accompagnement du bénévolat-prise de responsabilités-citoyenneté.
Effectifs et équivalent temps plein (ETP)	Effectifs au 31/12/2020 : 123 salariés, dont 109 CDI (88 ARCS + 15 CAF + 6 GEDES[1]), dont 11 CDD et 3 contrats aidés.
Bénévolat	17 551 heures qui représentent 10 ETP en 2020.
Budget et masse salariale	Budget de 5,9M € dont 93% de financements publics (65% de subvention de fonctionnement CAF-Ville de Rennes – Convention tripartite) 78% de masse salariale.
Convention Collective Nationale (CCN)	CCN UCANSS (Sécurité sociale) et CCN ALISFA (Acteurs du Lien Social et Familial)
Dialogue Social	Comité Social et Economique (collège salariés : 5 titulaires, 5 suppléants ; collège cadres : 1 titulaire, 1 suppléant) + 1 Déléguée Syndicale Organisation syndicale représentative : CGT USPAOC[2] ARCS adhérente au syndicat employeur ELISFA[3]

[1] Groupement d'Employeurs de l'Économie Sociale d'Ille-Et-Vilaine
[2] USPAOC : Union des Syndicats des Personnels de l'Animation et des Organisations sociales sportives et Culturelles.

Sommaire

Rapport Moral p. 4-17

Retour sur l'année 2020 : Annie Brelier et Sylvie Litte-Sinda .....
Le Bureau en 2020 : Patrick Doublet .....
Rapport d'étonnement de René Bondiguel .....
Note d'héritage de Martine Mazoyer .....

Rapport d'activités p. 18-49

PROJET ASSOCIATIF

Petite Enfance - Enfance Parentalité .....
Inclusion Numérique .....
Développement Social Local .....
Mutuelle pour tous .....
Démarche Centre-ville .....

FONCTIONNEMENT DE L'ARCS

Commission Coopération des acteurs .....
Commission Projet socio-économique .....
Commission Information et Communication .....

Rapport Financier p. 50-67

Résultat .....
Le Bilan .....
En conclusion .....

Orientations et Perspectives 2021-2022

p. 68-71

Nouveaux projets en halte garderie à compter de septembre 2021 .....
PROJET DE PRISE DE POSITION - Passage de halte garderie à multi-accueil .....

Rapport I

Pages 4 – 17

Moral

Les membres du Bureau de l’ARCS

Rapport Moral

Donner et recevoir, recevoir et donner

Les « habitant.e.s en action » tel est l'engagement des six Centres Sociaux et du Siège de l'Association Rennaise des Centres Sociaux. Notre association met en pratique les valeurs de solidarité, de partage, d'accueil de tous et de toutes, dans le respect et la tolérance mutuels. L'année 2020 va montrer toute l'importance de cet engagement, ou quand donner permet de recevoir, et recevoir permet de donner.

Le Centre social est une structure de proximité. **Les activités proposées sont co-construites et portées par les habitants,** de tous âges, de toutes cultures, avec le soutien technique des professionnels dans un esprit de créativité et de convivialité.

En ce début d'année 2020, certes **l'arrivée d'un virus inconnu** commençait à prendre place dans les conversations, mais les activités se poursuivaient, les projets s'élaboraient, les événements de début d'année réunissaient tous et chacun dans des moments de joyeuse convivialité autour de délicieux buffets partagés.

Le 17 mars c'est **l'annonce gouvernementale du confinement.** Comme toutes les structures, les Centres sociaux ferment. Les habitants ayant l'habitude de fréquenter le Centre social pour partager un café, pour s'investir dans les activités, mais aussi pour trouver des informations, tout à coup ont trouvé portes closes.

Les activités et actions sont suspendues, les personnels salariés passent en télétravail, les bénévoles sont confinés comme tant d'autres. Cependant, la Direction Générale, le Comité de Direction et les équipes des Centres comme du Siège, se réunissent immédiatement pour **assurer le soutien le plus urgent aux personnes les plus fragiles.** Ils le feront plusieurs fois par semaine tout au long des huit semaines de confinement.

Parallèlement, **le Bureau tiendra la décision politique avec détermination** alors que les instances de gouvernance, collectifs d'animation, plénières, Conseil d'administration, Assemblée Générale se trouvent suspendues. Il se réunira en audio puis en visioconférence à un rythme soutenu jusqu'à la reprise des Conseils d'Administration organisés en visioconférence.

Rapport Moral

Tous s'organisent pour faire **circuler l'information et alerter des situations les plus urgentes** auxquelles répondre. Et en premier lieu il a fallu trouver **comment garder le lien social, pour que l'isolement ne s'installe pas ou n'augmente pas.**

« **Les Centres Sociaux rennais restent avec vous** » à l'initiative du Centre Social Carrefour 18, est repris par tous les Centres, et d'une certaine façon réouvre les portes à l'initiative, à la solidarité. Prendre contact avec les bénévoles qui jouent un rôle important dans les Centres sociaux, prendre des nouvelles des familles, des personnes isolées, des personnes fragiles, et d'abord rassurer, a été d'emblée la 1ère préoccupation. Bénévoles et salariés coopèrent en apportant les uns comme les autres leurs compétences. **À l'écoute des besoins exprimés par les familles, des difficultés rencontrées dans la vie quotidienne, les équipes des centres sociaux, ont répondu par différentes actions.**

Un accueil d'urgence en halte-garderie avec une capacité restreinte, ouvre pour les situations d'urgence, pour les familles qui souffrent le plus du confinement. **L'urgence alimentaire**, le portage de courses, la **dotation en ordinateurs** en coordination avec le CCAS, **l'accompagnement scolaire,** se sont organisés très vite.

Travail des professionnels et engagement des bénévoles vont maintenir le lien avec les habitants en mettant en place de **nouvelles initiatives**, en favorisant les solidarités et en intervenant aussi **en partenariat avec les autres structures dans chaque quartier.**

Le lien social s'avère alors puissant et c'est déjà l'avenir qu'il faut construire, **accompagner la sortie de crise pour les plus fragiles,** pour ceux dont la situation déjà délicate se trouve aggravée, mais aussi conserver les fruits de ce que nous avons appris de cette crise en termes de propositions, d'envies d'être acteurs, de désir de construire des habitants au service desquels nous sommes.

Rapport Moral

À partir du 11 mai 2020, **un protocole sanitaire exigeant** nous permet de rouvrir en partie l'accueil physique, puis l'accueil du jeune enfant, l'accompagnement individuel d'urgence tout en maintenant télétravail, télébénévolat, accueil téléphonique, poursuite des actions solidaires et citoyennes mises en place pendant le confinement.

Le 11 mai, vécu par beaucoup comme une délivrance après 8 semaines d'enfermement contraint est pour nombre d'autres une nouvelle source d'angoisses. L'enfermement avait provoqué angoisses et peurs.

Ce que nous avons mis en place démontre **notre capacité collective à inventer de nouvelles formes d'intervention** et de soutien aux habitants, en appui aux initiatives citoyennes sur le terrain.

Si accueil physique et aller vers les habitants les plus isolés se re-déploient avec de nouvelles notions de jauge, de gestes de prévention, parallèlement les autres missions (accompagnement à la parentalité, accompagnement scolaire, accompagnement à l'accès aux droits et vie quotidienne, apprentissage du français, accompagnement à l'usage des outils numériques) se poursuivent à distance.

Notre vocabulaire s'enrichit de notions de « distanciel et présentiel ». **En même temps l'importance de la fracture numérique nous conduit à développer nos actions d'accompagnement aux usages des outils numériques** et à leur acquisition. Leur besoin s'est trouvé renforcé par la crise et devient un besoin de première nécessité notamment pour l'accès aux droits.

L'été 2020 voit ainsi **un atelier numérique mobile avec triporteur** mis en place grâce aux financements de la **Fondation AFNIC** (Association pour le Nommage Internet en Coopération), atelier qui accompagne aux usages ainsi qu'à la réparation d'ordinateurs par l'informaticienne publique et un ou une bénévole du réseau « inclusion numérique » de l'ARCS, en lien avec les actions « aller vers » des Centres sociaux et de leurs partenaires.

Durant la période des **vacances de juillet et août,** tout en tenant compte des directives sanitaires strictement, l'ARCS a ouvert **les accueils de loisirs sans hébergement,** mais a aussi proposé **sorties à la journée et séjours,** avec le soutien renforcé de nos partenaires notamment de la CAF et de la Ville de Rennes.

Rapport Moral

Arrivent septembre et octobre. Les plénières des six centres, l'Assemblée générale de l'ARCS se déroulent avec l'envie de partager, de construire des projets d'avenir tout en veillant aux difficultés immédiates rencontrées par les uns et les autres.

Le Conseil d'administration voit la moitié de ses membres renouvelée : l'engagement par la prise de responsabilités est là prêt à construire des projets d'avenir.

Jean-Luc MASSON, Co-président (collège des membres qualifiés), investi, attentif, et toujours valorisant les engagements des habitants, arrive au terme de ses mandats. **Pierre-Yves JAN et René BONDIGUEL** sont élus ; et René succède à Jean-Luc en devenant Co-président.

L'idée que la crise sanitaire va durer avec son cortège de restrictions, fermetures et protocoles s'impose. Malgré cela, le lien social tient bon et ensemble nous nous adaptons, apprenons à faire différemment et **élaborons des projets résolument tournés vers l'avenir.**

Parallèlement à toutes les actions de terrain, l'association poursuit sa réflexion dans différents domaines pour construire l'avenir.
Les orientations des trois axes forts sont reconduites :

- ⇒ **la petite enfance et l'accompagnement à la parentalité**
- ⇒ **l'aller vers hors les murs pour lutter contre l'isolement**
- ⇒ **l'inclusion numérique pour lutter contre la fracture numérique.**

Axes auxquels s'ajoute une mission intercentres : la Mutuelle de groupe.

La pertinence de ces axes qui étaient les nôtres avant la pandémie, ont été réaffirmés clairement par le Conseil d'Administration de l'ARCS. Les actions qui ont été mises en œuvre pendant ces quelques mois de crise, vont permettre de les développer et de les renforcer.

Chambre régionale des comptes Bretagne

Ensuite, la remise et la publication du **Rapport de la Chambre Régionale des comptes** montrent **la rigueur de la gestion de notre association** ainsi que **sa capacité à s'interroger sur son fonctionnement démocratique.** C'est d'ailleurs en ce sens que **le travail autour de la Gouvernance** est entamé avec la mise en place d'un séminaire qui réunit bénévoles et salariés, les 3 et 4 décembre 2020.

Rapport Moral

D'autre part, **des choix à faire concernant le service RH,** avec tout un travail de qualité mené par la Responsable RH au Siège pour éclairer la réflexion des membres du Bureau et du Codir, s'élaborent avec notamment la décision de **recruter un Assistant RH et une Direction RH.**

Le travail concernant **l'offre élargie des Haltes garderies à l'horizon septembre 2021** se précise et se poursuit en associant les parents.

Faisant fi des difficultés techniques et l'éloignement, le Bureau a continué son mandat et pris des décisions conséquentes :

- Validation du **télétravail** des salarié.e.s
- Validation des **communiqués** des Co-Président.e.s à l'attention des salarié.e.s, bénévoles et partenaires.
- Calage des **assemblées plénières et report de l'Assemblée Générale** au mois d'octobre.
- Prolongation des mandats des administrateurs et membres du Bureau.
- Soutien au Comité de Direction pour élaborer **le plan de reprise** des Centres après le déconfinement du 11 mai.
- Entame des réflexions sur **la fonction Ressources Humaines.**

Dès début juin, la vidéoconférence par Teams a permis de nouveau de nous voir démasqués et de simplifier le dialogue pour un retour aux fondamentaux :

- **Prises de position** sur les principes d'organisation de la fonction Ressources Humaines.
- Préparation des **Conseils d'Administration** en distanciel.
- Organisation et pilotage de **l'Assemblée Générale.**
- Continuité des **trois commissions** (communication, coopération des acteurs, projets socio-économiques) par vidéoconférence.

Rapport Moral

Octobre est marqué par le deuxième confinement. Néanmoins, le Bureau se réuni en distanciel pour valider **le courrier d'explication de la fermeture des Centres** et **voter le maintien des rémunérations des salarié.e.s pendant cette période d'incertitude.**

La fin d'année, plus sereine, permet au Bureau un retour en présentiel dans le respect des gestes barrières.

Les orientations du Bureau

Après **la mise en place d'un nouveau Bureau** (nouveau Co-Président et nouveaux administrateurs) de nouvelles orientations sont prises pour l'Association :

- Définition des principaux chantiers 2020-2021 :
  - Les projets sociaux
  - Les projets associatifs et stratégiques (Petite Enfance, Inclusion numérique, Allez vers).
  - Les grands thèmes (gouvernance, gestion RH, pilotage financier, communication, alliances).

- Préparation des **rencontres techniques et politiques CAF, Ville de Rennes, ARCS.**

- Participation en collaboration avec le Comité de Direction à un séminaire sur le projet stratégique de l'Association.

Malgré tout, le Bureau, resté solidaire, conscient des difficultés du quotidien et de ses responsabilités, a posé en 2020 **les bases du futur de l'Association.**

Rapport Moral

En fin d'année, bénévoles et salariés maintiennent les activités, chaque fois que cela est possible. Ils et elles accueillent les personnes les plus vulnérables, accompagnent les usages numériques, répondent aux besoins de la vie quotidienne des plus fragilisés, vont à la rencontre des plus isolés, et se mobilisent fortement pour combattre les violences intrafamiliales.

La mobilisation des équipes salariées, des bénévoles, de nos partenaires a permis à l'ARCS de rester proche des habitants et des familles. Durant ces mois si particuliers, de multiples gestes de solidarité ont permis de continuer d'innover et de renforcer les coopérations.

Il est remarquable de voir les trésors d'engagement, d'énergie, d'imagination, de dévouement, de conscience professionnelle, d'initiatives heureuses qui ont été déployés portant haut les valeurs fondamentales de notre association.

Respect de la dignité humaine, solidarité envers les plus fragiles, les plus exposés et les plus isolés, quotidiennement sans relâche, sans répit, telle fut l'année 2020 pour une grande part. Les équipes salariés et bénévoles dans chaque Centre comme les membres des instances de notre Association ont appris de cette période pour répondre aux besoins des habitants en faisant évoluer leurs actions. **En respectant les gestes de prévention, notre association a su adapter ses actions reconnues d'utilité sociale, tout en veillant à ce qu'aucune barrière ne vienne les entraver durablement.**

Malgré cette période pétrie d'incertitudes, beaucoup de projets nouveaux, d'initiatives variées, d'idées originales, utiles à ceux et à celles auxquels ils s'adressent, ont émergé. Face aux précarités, face aux fragilités qui augmentent, les façons d'intervenir créées depuis quelques mois, de manière étonnante, ont permis d'apprendre et d'innover pour l'avenir.

En 2020, chacun et tous collectivement, nous avons donné en répondant à des besoins et à des attentes. Nous avons reçu de l'expertise des autres pour y parvenir. Recevoir nous a permis d'élargir nos compétences pour élaborer de nouveaux projets et donner à ceux qui en ont besoin, en leur apportant des réponses encore plus adaptées. *Donner et recevoir, recevoir et donner,* **telle fut aussi l'année 2020.**

Rapport Moral

Le Bureau en 2020

Un calendrier bouleversé mais une combativité assurée

Personne ne pouvait imaginer, qu'en ce début d'année 2020, la pandémie qui touchait le monde allait tant perturber la vie sociale. Dans ce contexte de crise sanitaire, le **Bureau se devait de réagir rapidement pour maintenir le lien social,** apporter des soutiens aux habitant.e.s et assurer la continuité de la gouvernance, missions que le Conseil d'Administration lui a déléguées.

Dès le début du premier confinement, le Bureau, sous l'impulsion de la Direction Générale, des Co-Président.e.s, et à l'unanimité des membres, s'est réuni chaque jeudi après-midi pendant 1h30 en audio-conférence pour :

- Faire un point hebdomadaire sur la vie des Centres et les protocoles mis en place.
- Assurer l'information nécessaire à la continuité des « activités possibles » de l'Association, tout en tenant compte du moral des équipes salariées et bénévoles.
- Maintenir les contacts avec nos partenaires.

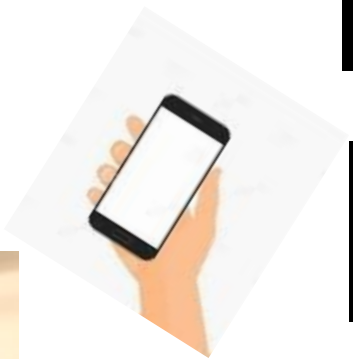

Les « hello Michelle », « hello Amélie » fusent pour les prises de parole bien orchestrées !

Rapport Moral

Note d'Étonnement

De René BONDIGUEL, nouveau Co-président de l'ARCS

« J'ai intégré le Conseil d'Administration puis le Bureau de l'ARCS à l'automne 2020, après avoir été **désigné par l'Assemblée générale en qualité de membre qualifié** sur proposition des membres du Bureau. J'ai alors été **élu Coprésident**, dans le prolongement des attributions qui avaient été précédemment dévolues à Jean Luc Masson.

Mes expériences professionnelles antérieures m'ont permis d'appréhender les politiques publiques, notamment celle du **logement social** et les enjeux des **quartiers prioritaires** des politiques de la ville ainsi que **les situations sociales, familiales et économiques de leurs habitants.**

Prenant mes responsabilités nouvelles, j'ai voulu **comprendre l'histoire de l'ARCS** après presque 20 ans d'existence et tenu à rencontrer **le Président et la direction de la CAF**, financeur principal, en charge de l'agrément des projets sociaux de chacun des 6 centres regroupés au sein de l'ARCS.

De la même façon, j'ai échangé avec **Maria Vadillo, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales** pendant la dernière mandature de Edmond Hervé et avec Philippe Caffin dont l'expertise avait été mise à contribution lors des travaux de mise en place de l'ARCS.

On peut aisément imaginer les débats préalables à la décision de la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales) du début des années 2000, d'externaliser la gestion des centres sociaux en France. Généralement ces choix, souvent difficiles, voire douloureux en interne prennent acte des limites intrinsèques de l'institution et **ouvrent la voie à de nouvelles étapes, mieux à même de servir les objectifs définis et les attentes des populations concernées.**

Rapport Moral

En 2003, pour prendre le relais, le modèle associatif retenu pour l'ARCS par les représentants de la CAF et les élus de la Ville de Rennes, avec l'expertise de l'APRAS et de la Fédération des Centres Sociaux, était résolument précurseur et confiant **à l'égard des habitants, en leur donnant le pouvoir et la responsabilité d'imaginer et de mettre en œuvre les projets sociaux de leur quartier.**

Cette démocratie participative avant l'heure a donné une forte légitimité à de nombreux habitants bénévoles successifs pour **porter des engagements concrets, ambitieux et à des militants associatifs de faire valoir et de partager leurs convictions**, sans méconnaître les nécessaires frottements aux réalités du terrain.

Les valeurs humanistes que portent l'ARCS sont celles qui permettent **le vivre ensemble** : la solidarité et la bienveillance, le respect et la tolérance, l'entraide et l'attention à l'autre, avec la forte conviction de mettre en œuvre **une démocratie proche, concrète, vivante, émancipatrice.** Les parcours de vie des deux Co-présidentes, Annie et Sylvie, issues du collège des habitants, illustrent parfaitement cette « utopie réaliste » pour reprendre le titre d'un auteur et bien d'autres histoires personnelles de bénévoles l'attestent tout autant.

Cependant **ce cadre associatif original et convaincant**, ainsi que ces postures militantes et associatives s'inscrivent dans **des réalités financières contraintes et accrues,** dans un contexte où la norme dominante veut que l'argent public soit économisé, son usage justifié, son renouvellement négocié, avec un voile de doute sur la reconduction des moyens mis à disposition des bénévoles et des équipes.

Cette insécurité financière, « cette menace » pour reprendre les termes du rapport de la **Chambre Régionale des Comptes** de novembre 2019, a vu son apogée lorsque la CAF, à l'occasion du renouvellement de sa gouvernance, a décidé une baisse drastique de sa dotation annuelle à partir de 2018, avec un échelonnement sur 5 ans.

Cet **évènement brutal** a été vécu comme un reniement au moins partiel de ses fondements originels, un acte de gestion qui sanctionne sans donner de clés pour l'après.

Rapport Moral

… Note d'Étonnement

L'ARCS a fort judicieusement rebondi par le biais d'un projet stratégique permettant de tourner la page, de tenir compte du nouvel environnement ainsi défini en optimisant la gestion, de mobiliser les bénévoles et les équipes sur les enjeux de l'avenir ainsi que les moyens d'y faire face, d'entamer aussi la hiérarchisation de ses activités.

Le projet « petite enfance » est un des aboutissements de ce long et exigeant travail collectif pour lequel la Directrice Générale et les membres du Comité de Direction au titre desquels les directions des 6 Centres Sociaux, ont montré une grande énergie créatrice et une belle fidélité aux engagements de l'ARCS, ainsi renouvelés et prometteurs.

Cette évolution sensible, appuyée sur un financement corrélé introduit des logiques de changements et donc **une nouvelle étape pour l'ARCS, une nouvelle chance de prolonger la belle aventure de cette gouvernance des habitants, par les habitants et pour les habitants.**

J'ai conscience d'arriver à ce **moment charnière de la vie de l'ARCS où la confiance est de mise** et ne peut être déçue, où les travaux dessinent l'avenir sans qu'on ne puisse se tromper de chemin, où **les partenaires que sont la CAF et la Ville de Rennes (et demain sans doute davantage le Département)** apportent des soutiens clairs qu'un temps on avait peur d'avoir perdus.

Arrivé au terme d'une expérience professionnelle diversifiée et riche en rencontres, j'espère prolonger mes engagements antérieurs et les mettre **au service des habitants, notamment celles et ceux très investis dans les instances de l'ARCS, mais aussi en faveur des territoires des quartiers prioritaires, avec la conviction « qu'on ne connait bien un territoire qu'en connaissant ses habitants ».**

René Bondiguel,
Co-président de l'ARCS

Rapport Moral

Héritage par Martine Mazoyer

« **Après six ans d'administratrice** titulaire et un an d'administratrice suppléante, c'est le moment de transmettre…

Je suis arrivée sur Rennes en 2013. J'ai découvert le Centre Social et les différentes activités (atelier cuisine, ludothèque…) l'équipe salariée et les bénévoles **m'expliquent le fonctionnement de l'ARCS**. Je me présente au poste d'administratrice et **j'ai été élue.**

La première année (2014) j'observe, j'écoute. Je découvre les rouages de l'association, toutes les instances (conseil d'administration, assemblée plénière, CA, Assemblée Générale)

La deuxième année, je suis élue sur la liste d'administratrice titulaire. Je découvre le bureau, **je suis élue trésorière.** J'ai assisté régulièrement à la commission des finances devenue Commission « Projet Socio-Economique », j'ai pu participer à l'élaboration du budget financier avec le Directeur financier, Antoine Langlois, la trésorière adjointe et tous les membres de la commission. Pendant ce mandat, **j'ai appris énormément**, **j'ai échangé.**

J'ai participé à d'autres commissions : « Coopération des acteurs ». Cette commission résulte de la fusion de la commission « vie associative » et de la commission du « personnel ». Cette organisation a pour but de construire les coopérations entre les bénévoles et les salariés. Enfin, **j'aime les valeurs de l'Association** : accueil de toutes et tous, solidarité, démocratie, dignité humaine. La volonté de s'impliquer dans les quartiers et notamment pour les personnes vulnérables, échanges, convivialité, amitié.

Transmettre c'est partager, apprendre grâce aux autres : habitants et bénévoles - observer les professionnels.

Merci pour toutes ces belles années que j'ai passées avec vous tous et toutes. Un grand merci aux professionnels qui m'ont accompagnée et m'ont appris beaucoup. »

Martine Mazoyer,
Trésorière

Rapport d'activités

Pages 18 - 49

Petite Enfance
Enfance Parentalité

Le groupe technique co-éducation a été en sommeil en 2020 compte tenu des conditions sanitaires. Nous devions engager la formation avec l'Institut Petite Enfance Boris Cyrulnik en mars. Ce n'est que partie remise.

Pour autant, les Centres Sociaux se sont fortement mobilisés en particulier sur la période estivale pour proposer aux enfants et familles des sorties, séjours et mini camps. Cela fait évidemment partie des actions de co-éducation que défendent les Centres Sociaux rennais. L'été dernier, l'ensemble des équipes des centres a proposé plus de sorties ou de séjours grâce au soutien financier de la Ville et de la CAF.

Quelques chiffres à l'échelle de l'ARCS :

⇒ 42 sorties à la journée proposées en 2020 pour 2414 participants. A titre exceptionnel, pour faciliter la participation des habitants, la gratuité a été mise en place.

⇒ 12 séjours pour familles et personnes isolées pour un total de 240 participants. Les séjours avaient lieu principalement en bord de mer.

⇒ 1 mini camp co-organisé par les Centres Sociaux Carrefour 18 et Ty-Blosne à la ferme en cavale à Vezin-le-Coquet. 17 enfants âgés de 6 à 12 ans ont participé à ce séjour qui s'est déroulé du 20 au 24 juillet 2020.

Ce fut avant tout de bons moments passés ensemble pour se ressourcer.

L'ensemble des participants a salué la qualité des actions proposées.

Que soient ici remerciés tous les salariés qui se sont fortement engagés.

Petite Enfance
Enfance Parentalité

Données Chiffrées 2020

7 haltes-garderies (3 mois à 3 ans) :

1 138 enfants différents accueillis en 2020
75 refus en 2020
- 22,2% de variation du temps d'ouverture entre 2020 et 2019

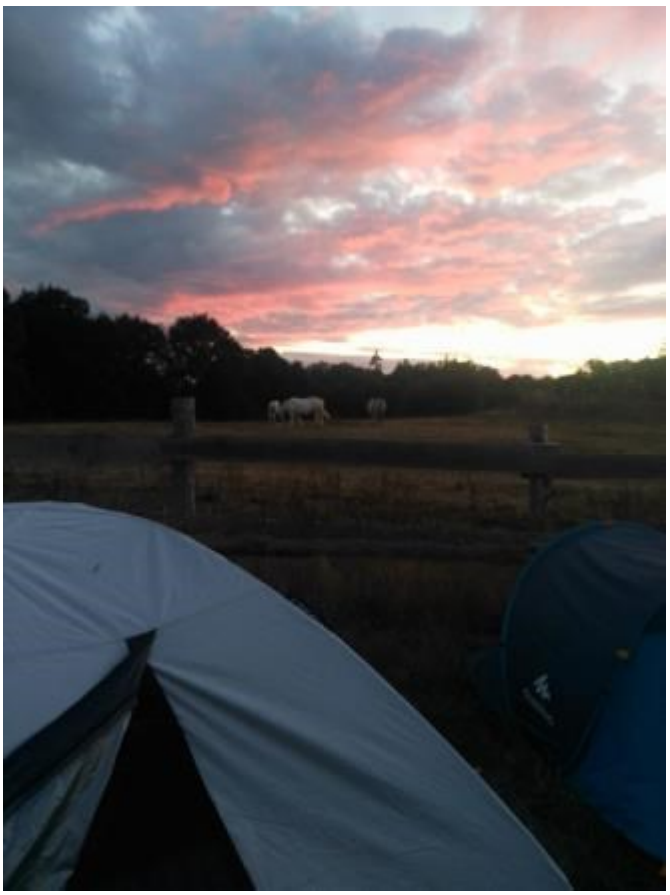

Accompagnements scolaires :

68 enfants différents accueillis en 2020

3 Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
3 Espaces jeux
1 Club parents

ALSH :

Enfants accueillis en 2020 : 474

Petite Enfance
Enfance Parentalité

Le Pôle enfance en mouvement

Une enquête menée auprès des familles fréquentant le Pôle enfance de Villejean

Quelles sont les familles touchées par l'action Enfance Famille ? Que viennent-elles chercher et que trouvent-elles ou non au sein du Pôle Enfance ? Début 2020, le Centre Social Ker Yann a commandé une enquête[1] à réaliser auprès des utilisateurs du Pôle Enfance de Villejean, en prévision du renouvellement de son projet social. En voici les résultats.

Le Pôle enfance de Villejean réunit, depuis 2009, les services enfance et familles du centre social Ker Yann, mais aussi ceux de la Protection Maternelle et Infantile du Département, la permanence de l'Etoile, Le Service Santé de la Ville De Rennes, l'association ARPELS (psychologues spécialisés dans les questions de parentalité), les services enfants et adolescents de Centre Hospitalier Guillaume Régnier.

Le questionnaire d'enquête devait être un préalable à un travail plus approfondi dans l'année 2020, avec l'organisation de « focus groupes » pour développer certaines idées évoquées dans les réponses, avec un panel élargi. La pandémie a empêché la poursuite de cette démarche, mais les réponses ci-après nous ont permis d'orienter notre réflexion sur les aménagements organisationnels du Pôle Enfance et de créer également un nouveau temps dédié à l'écoute des familles : la *Pause Parents*.

Sur les **49 familles** interrogées, 48% sont de grandes familles (enfants ou plus), avec un nombre important d'enfants en bas âge (moins de 6 ans), 87.2% des répondant.e.s sont **des femmes,** majoritairement **sans emploi** (67%), il s'agit d'un nombre important de familles précaires, au sens matériel.

[1]Merci à Mélanie AZMI, stagiaire de Master II à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique, pour son aide précieuse dans l'accompagnement du centre dans cette démarche.

Petite Enfance

Enfance Parentalité

Ces familles utilisent les activités Enfance-Famille comme moyen d'ouverture vers l'extérieur et comme un relais**.** La halte-garderie et l'ALSH représentent des services nécessaires aux besoins des familles du quartier. Celles-ci se disent **globalement satisfaites** des activités : elles témoignent de la confiance envers le centre social, particulièrement pour des familles isolées (sans réseau social) et/ou monoparentales (34,4% des familles interrogées). Le centre social est considéré comme un repère de proximité.
Concernant le Pôle Enfance, 57 % fréquentent la PMI, 55% la Halte-Garderie du centre social, 34% les actions familiales du centre social, 32,7% l'accueil de Loisirs du centre social, 14,3% les services hospitaliers, 12,2 % la permanence de l'Etoile, 10.2% les services santé de la Ville. Point intéressant de l'enquête : 22.4% des publics sondés disent venir exclusivement **pour l'accueil et l'information** qu'ils y trouvent.

Concernant l'action 0-3ans : 44,4% des sondés fréquentent le Lieu d'Accueil Enfant-Parents « Récréation » (et 91% d'entre eux en sont très satisfaits), 5% disent ne pas connaître ce service, 4% ne sont pas satisfaits des horaires de celui-ci et 3% disent ne pas avoir le temps d'y participer
Parmi les 27 familles fréquentant la halte-Garderie : 59% d'entre elles disent l'utiliser comme mode de garde principal (22% d'entre elles gardent leur(s) enfant(s) à temps plein le reste du temps). 80% fréquentent la halte-garderie 3 demi-journées par semaine, soit le maximum autorisé (32% seulement peuvent bénéficier de relais et faire garder leur(s) enfant (s) par un membre de leur entourage).
76% se disent favorables à un accueil à la journée « *ça serait bien que les enfants soient accueillis à la journée car on ne peut rien faire » (*56.5% disent avoir besoin d'un accueil à la journée 4 à 5 fois par semaine contre *et* 43.4% qui auraient besoin de ce type d'accueil 2 à 3 fois par semaine*).*
Sur le nombre de familles utilisant déjà la halte, **64% souhaiteraient que la halte ouvre plus tôt** (entre 8H00 et 8H45) (« *9H00 c'est trop tard on ne peut pas participer aux sorties scolaires lorsqu'on a des enfants plus grands* »), et **68 % souhaiteraient une fermeture plus tard** (à 18h ou 18H30).

Concernant les 3-12 ans : Sur les 20 familles fréquentant **l'accueil de loisirs**, 60% inscrivent en majorité 2 enfants et plus au centre de loisirs. Ce sont les enfants de 3 ans (35%), 10 ans (30%) et 6 ans (20%) qui sont les plus représentés. Pour 60% d'entre eux c'est la proximité du domicile qui explique leur choix, viennent ensuite la confiance envers le centre social (55%), la qualité d'accueil de professionnels (45%) et le prix (35%).

Petite Enfance
Enfance Parentalité

Les familles y reconnaissent un lieu de découverte (80%) et de socialisation (75%) pour les enfants, un moyen de « souffler » pour les parents (35%).

20% se déclarent par contre insatisfaits de l'état des locaux. 13% des familles interrogées ont déjà inscrits leur(s) enfant(s) à **l'accompagnement à la scolarité** du centre social, pour 90% d'entre elles il s'agit soit d'un moyen de renforcer les apprentissages soit de prendre confiance en soi.
Concernant les activités familiales : 43% des familles interrogées ont participé à des **sorties familiales**, celles-ci représentent la seule manière de partir en vacances (70%), d'occuper les enfants (68%), de partir en famille (62%), de sortir à petit prix (52%), de sortir sans moyen de locomotion personnel (52%).

Enfin, 61% des parents répondent qu'ils souhaiteraient bénéficier de plus d'activités parents-enfants. Autour du jeu avec l'enfant, la santé et l'éducation et la gestion du quotidien,
63% aimeraient bénéficier d'un espace parent au sein du pôle enfance et **41% souhaiteraient s'y investir.** Concernant les cafés parents **:** « Je n'ai jamais de temps seule à l'extérieur de la maison ça me fait du bien », «On peut parler ici, parler des problèmes avec les enfants ».

Au travers de ces témoignages, les femmes du quartier ont témoigné **de leur isolement et de leurs envies d'avoir des projets**. Plusieurs d'entre elles se montrent particulièrement investies dans les projets du centre social et nomment leur volonté de vouloir travailler et de sortir du domicile. **Nous avons pu constater à plusieurs reprises que l'ouverture vers l'extérieur et l'accès à l'emploi sont des préoccupations importantes pour ces femmes. Beaucoup sont mères au foyer. Pour certaines, c'est un choix mais pour d'autres l'enquête leur a permis de témoigner d'aspirations différentes, de sortir de leur quotidien pour avancer vers des projets plus personnels.**

Petite Enfance

Enfance Parentalité

Focus sur l'accueil d'urgence

Malgré **la fermeture des équipements des Centres Sociaux Rennais** lors du premier confinement en mars 2020, les professionnels.lles. de l'ARCS ont **maintenu les liens avec les familles** en les contactant régulièrement pour prendre de leurs nouvelles et évaluer les besoins.

Très rapidement, ils ont constaté que **les familles vulnérables étaient extrêmement fragilisées par la période de confinement :** tensions, fatigues, début de situations de violences… Le contexte familial était rendu difficile notamment en raison de la fermeture des Equipements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et des Accueils de Loisirs Sans Hébergements (ALSH) aux personnes non indispensables à **la gestion de la crise sanitaire.**

En croisant ces constats avec nos partenaires (Centre Départemental d'Action Sociale/ASFAD/Ville de Rennes), nous avons interpellé nos partenaires institutionnels (PMI-Département/ CAF d'Ille et Vilaine) et la Préfecture d'Ille-et-Vilaine afin d'obtenir une dérogation pour pouvoir accueillir, au sein des EAJE et des ALSH, des enfants des familles fragilisées par le confinement. Entre la sollicitation et **l'obtention d'une autorisation spécifique** pour la mise en place d'un **accueil d'urgence,** un délais d'un mois s'est écoulé.

Une organisation territorialisée était proposée à l'échelle de la ville :

- ⇒ **Au sud** : Carrefour 18
- ⇒ **A l'ouest** : ASFAD/ ALSH Ville de Rennes
- ⇒ **Au nord** : Crèche de Beauregard/ Crèche Municipale/ ALSH Ville de Rennes

Par le biais d'une fiche d'orientation à communiquer au CDAS de référence, les professionnels.lles de l'ARCS ont alors identifié certaines familles fragilisées par la crise sanitaire. Le CDAS validait ou non les orientations et déterminait le lieu d'accueil des enfants et des familles. La capacité d'accueil était de 10 par séances.

2 accueils étaient proposés sur Carrefour 18 :

- ⇒ EAJE – de 3 ans
- ⇒ ALSH + de 3 ans.

Les salariés.es de l'ARCS se sont mobilisés massivement pour permettre ces accueils : Secrétaires ; Professionnelles des Haltes-Garderies ; Professionnelles de la Petite Enfance. Certains freins avaient été identifiés en amont : peur de la mise en place des protocoles ; inquiétudes sur le port du masque… Ces derniers ont rapidement été levés et les enfants et familles ont pu bénéficier **de temps d'accueil adaptés et spécifiques** pour leurs plus grands plaisirs.

Inclusion Numérique

Vers une prise de position sur l'inclusion numérique à l'ARCS

L'autonomie numérique pour tous

C'est avec ce slogan que le groupe inclusion numérique, en septembre 2020, a souhaité nommer la proposition de prise de position sur cet enjeu qui a été défini comme prioritaire lors de notre Assemblée Générale du 1er juin 2017. Au travers les permanences de l'informaticienne public, les accompagnements d'accès aux droits effectués par la médiatrice à Maurepas, les permanences du PIMMS à Carrefour 18 et à Ty Blosne et les actions collectives proposées par des bénévoles aux Champs Manceaux et à Carrefour 18, les premiers constats et questionnements sont apparus. Au sein du groupe inclusion numérique ces interrogations ont créé du débat et rapidement **il est apparu nécessaire d'élaborer une prise de position pour l'ARCS afin de clarifier et préciser notre intervention.** Pour quelles raisons les Centres Sociaux rennais souhaitent intervenir dans ce domaine ? Quelles actions souhaitons-nous développer ? Que visons nous et comment souhaitons nous contribuer à l'inclusion numérique des habitants, des quartiers populaires de Rennes. Quelles sont les limites de notre intervention. Qui peut intervenir ? **C'est à toutes ces questionnements que la prise de position devait répondre.**

Une démarche collective

C'est en novembre 2018 que nous avons lancé les premières réflexions au sein du groupe. Ce sont **32 personnes** différentes qui ont contribuées à un moment donné à l'élaboration de cette prise de position, 14 bénévoles, 14 salariés, 1 représentant de la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne et 3 représentants de l'association La Plume Agir ABCD. Tout au long de cette démarche, nous avons privilégié l'échange collectif en grand groupe. Dans ce domaine notre expérience était relativement récente et nos actions expérimentales. Ces échanges collectifs ont pris du temps mais ils ont contribué à nourrir la réflexion et la pratique de chaque participant dans son domaine d'intervention autour du numérique. **La fréquence de nos rencontres a bien évidemment été perturbée par la crise sanitaire que nous traversons.** En septembre 2020 nous avons abouti à un texte qui a été présenté au bureau avant un passage en Conseil d'Administration.

Inclusion Numérique

La prise de position

Elle indique que L'Association Rennaise des Centres Sociaux œuvre pour donner la parole et le pouvoir d'agir aux habitants tout en défendant des valeurs de solidarités de démocratie et de dignité humaine. L'ARCS vise à favoriser l'autonomie numérique des habitant.e.s.

En agissant au plus près des publics les plus fragiles, **elle souhaite développer une approche positive** et éclairée du numérique, en cohérence avec ses valeurs.

En nous appuyant sur les acteurs des Centres Sociaux, salariés et bénévoles, les partenaires hébergés, nous devons développer des interventions, des actions qui favorisent l'autonomie des habitants dans l'usage des outils numériques pour toutes les formes de besoins et démarches en lien avec leur vie quotidienne. **Ces actions peuvent se situer au sein des Centres sociaux ou en proximité des lieux de vie des habitants.** L'ARCS agit au sein d'un réseau d'acteurs publics, associatifs et privés. C'est en s'inscrivant de façon active dans ce maillage qu'elle contribue à répondre et à relayer les besoins, les préoccupations des familles et des habitants.
Nous devons contribuer à la prise de conscience des possibilités que permet l'usage du numérique mais également ses risques et dérives potentiels.
Nous devons agir sur les freins qui limitent les usages qu'ils soient économiques, sociaux, psychologiques ou cognitifs.

Appréhender, s'approprier le numérique est une opportunité pour développer de nouvelles formes de solidarités entre habitants, lutter contre l'isolement, développer l'économie circulaire.

Le groupe a souhaité précisé quelques aspects de la mise en œuvre concrète dans les domaines suivant :

- ⇒ L'accompagnement à proposer
- ⇒ Les complémentarités et alliances
- ⇒ L'éthique et la solidarité numérique
- ⇒ Le numérique et l'Education populaire

Inclusion Numérique

Cette prise de position sera soumise au vote lors de **l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 janvier 2022.** D'ici là, nous vous donnons rendez-vous dans chacun des collectif d'animations des 6 Centres Sociaux pour vous présenter plus précisément cette prise de position. Ce sera l'occasion d'en débattre, de recueillir vos témoignages et réactions.

OCTOPUCES : Un été dé confiné !

L'association Rennaise des Centres Sociaux a fait l'acquisition d'un vélo cargo en ayant été lauréat de la fondation AFNIC.
L'objectif est d'aller à la rencontre des habitants sur l'espace public pour faciliter l'accès au numérique, lutter contre le non recours aux droits, maintenir les liens sociaux et familiaux et rompre l'isolement.

Le déconfinement a été l'occasion d'expérimenter un stand numérique mobile dans des squares et bas de tours sur des quartiers « politique de la ville ». Un groupe de bénévoles des 6 Centres Sociaux Rennais a été constitué pour mettre en place des permanences d'accompagnement aux usages des outils numériques et d'ateliers de réparation d'ordinateurs.

Inclusion Numérique

Partenariat Envie 35 :

A l'heure où les enfants étaient priés de suivre les cours en ligne, l'inégalité numérique s'est creusée Pour que les familles puissent accompagner leurs enfants dans le cadre de la continuité pédagogique, le partenariat avec Envie 35 a été renforcé

- ⇒ Un partenariat déjà existant mais renforcé grâce au CCAS qui a pris en charge le coût d'équipement pour les familles les plus précaires. Pour ceux ne bénéficiant pas d'une aide financière le coût est de 50 euros pour un ordinateur fixe et 75 euros pour un ordinateur portable
- ⇒ **Un stock de matériel à directement été livré au Centre Social carrefour 18** par Envie 35. Ce qui a permis aux habitants le retrait, soit à Envie 35, soit à Carrefour 18.
- ⇒ Lors du retrait à Carrefour 18, un temps est pris pour la prise en main de l'ordinateur. Le lien est fait avec les médiateurs sociaux numériques ESC et les informaticien.nes publics.

En septembre 2020, Nicolas DEPAGNE nous a rejoint en tant qu'informaticien public !

Zoom sur des actions marquantes de 2020

La semaine du numérique à Carrefour 18 du 2 au 6 mars

La semaine du numérique est née d'une initiative bénévoles. Stéphane et Richard, deux bénévoles référents qui animent des ateliers autour du numérique à Carrefour 18 (accompagnement à l'utilisation d'un ordinateur, repair ordi café) ont souhaité **consacrer une semaine autour du numérique**.

Inclusion Numérique

La thématique s'est dégagée très vite, à savoir sur un principe d'Economie Sociale et Solidaire **« je m'émancipe, tu décodes, il recycle ».** L'objectif étant de travailler non seulement sur l'écologie (le recyclage et la réparation de vieilles machines), l'économie (une foire du numérique avec du matériel fonctionnel à bas prix) mais aussi sur l'éthique (l'installation et la prise en main d'un nouveau système d'exploitation LINUX pour remplacer Windows).

Grâce à l'informaticienne public et à sa connaissance des différents publics bénévoles dans les autres Centres Sociaux, le projet a pu se réaliser avec la participation de bénévoles d'autres Centres Sociaux (notamment Cleunay et Maurepas).

Au programme :

La semaine a été un véritable succès et le public était au rendez-vous.
Elle a permis aux bénévoles de partager avec de nouvelles personnes qui ont la même passion qu'eux, de montrer leur savoir-faire auprès du public mais aussi de s'enrichir des connaissances de chacun.e.

Ce projet avait pour objectifs :

⇒ **Apprendre et expérimenter une capacité à agir**

⇒ **Réinvestir sa propre vie, son quartier, ses intentions citoyennes en développant une confiance et une estime de soi**

⇒ **Soutenir des actions collectives qui font d'une préoccupation individuelle, une force d'action collective**

Le pouvoir d'agir consiste en une posture de « faire avec » et non « à la place de ». Les bénévoles ont été très investi autour de ce projet, de la conception à la réalisation, se sont retrouvés autour d'idées et de valeurs communes, y ont pris beaucoup de plaisir.

Inclusion Numérique

Un nouvel atelier numérique à Ty Blosne « TY'Clic »

Depuis Janvier 2020 et avec l'arrivée du nouveau projet social à Ty-Blosne, une réflexion a été entamée autour de la mise en place d'un accompagnement numérique au Centre Social. **C'est ainsi que l'atelier Ty Clic a vu le jour.** Un accès libre accompagné et orienté a été mis en place avec des thématiques qui étaient abordées en fonction des compétences des bénévoles et des besoins des habitants. 6 bénévoles se sont alors portés volontaires, par binôme, à accueillir chaque vendredi pendant 2h, des habitants qui souhaitaient s'initier à l'usage du numérique.

Cependant, avec cette organisation et le roulement des bénévoles sur les vendredis, un habitant pouvait venir avec une demande et pouvait être suivi par plusieurs bénévoles. C'est **ainsi que nous avons repensé l'organisation de ces ateliers pour permettre à un apprenant d'être en binôme avec un bénévole pour créer du lien, faire perdurer l'apprentissage tout en s 'organisant en autonomie.**

Une première demande est directement effectuée à l'accueil du Centre Social Ty-Blosne ou par téléphone, où un premier rendez-vous est proposé afin d'identifier la demande et les besoins via un questionnaire d'accueil. Dans un second temps, un bénévole de Ty'Clic prend le relais pour proposer des rendez-vous réguliers afin d'accompagner la personne dans son initiation. **Le binôme habitant/bénévole est autonome pour fixer ses rendez-vous en fonction des disponibilités de chacun.**

Les demandes peuvent être multiples et variées comme : la création d'une boîte mail, le traitement de texte, le tri des photos dans le smartphone, effectuer une recherche quelconque sur internet, par exemple.

Inclusion Numérique

Les permanences de L'INFORMATICIEN.NE PUBLIC

Une année bien évidemment impactée par la crise !!!

La crise sanitaire que nous traversons a révélé des inégalités numériques pré existantes. C'est un véritable fossé entre les personnes équipées, connectées et maîtrisant les outils et celles qui en sont privées. L'accès au numérique est essentiel pour accéder à ses droits, pour communiquer avec ses proches, pour l'enseignement à distance ou faire ses courses en ligne tout simplement.

Le besoin en terme de médiation numérique est énorme et l'action de l'informaticien.ne public a perduré pendant le confinement :

- ⇒ Accompagnement à distance en direction des familles dans le cadre du suivi pédagogique
- ⇒ Accompagnement des séniors pour maintenir les liens familiaux
- ⇒ Intégration de l'équipe de médiation numérique du CCAS avec un numéro unique, complémentaire des missions des médiateurs socio-numériques, en gardant la spécificité d'accompagnement sur les usages et dépannages techniques

Au dé-confinement l'action de l'informaticien.ne public a dû s'adapter et respecter le protocole d'hygiène en place. **Mais il était primordial de pouvoir reprendre un accompagnement en présentiel.**

L'accueil s'est fait sur rendez-vous en prévoyant un créneau plus long, car la situation actuelle a eu des répercutions psychologiques sur les personnes, **l'isolement était devenu insoutenable pour certaines.**

Il était nécessaire de prendre le temps avec chacun et chacune afin de maintenir le lien si fragile en ce moment et pouvoir orienter vers d'autres collègues ou structures.

Inclusion Numérique

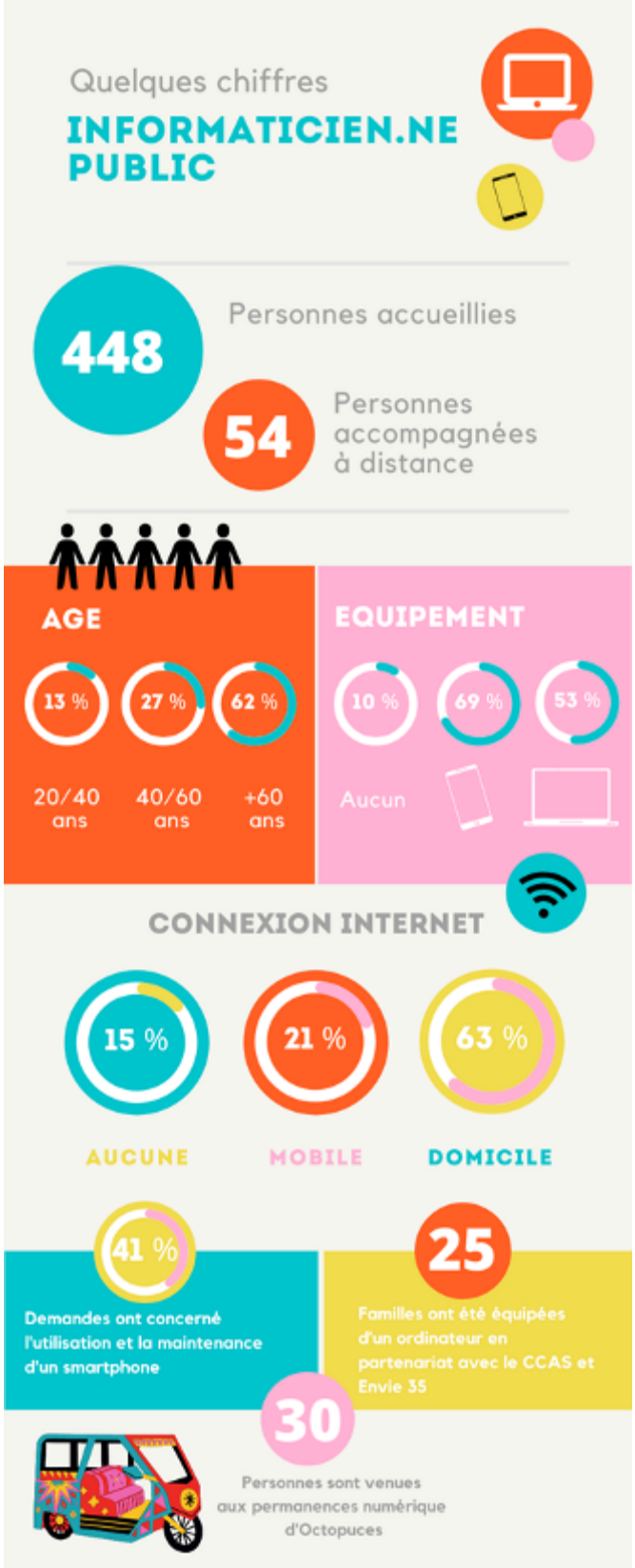

Développement Social Local Hors les murs

En 2020, le groupe thématique « **ALLER VERS** » s'est réuni 2 fois en visioconférence pour finaliser la prise de position qui sera présentée en Assemblée Générale Extraordinaire de l'ARCS le 18 janvier 2022.

Avant cette validation en AG extraordinaire, ce projet de prise de position sera présenté à l'ensemble des collectifs d'animation des centres sociaux pour recueillir l'avis des habitants sur ce thème, pour débattre sur ce sujet.

Durant cette crise sanitaire, les équipes des centres sociaux se sont mobilisées sur les quartiers pour « aller vers » les habitants. Sur les périodes de déconfinement, nous avons investi l'espace public pour prendre des nouvelles des habitants notamment auprès des plus isolés afin de repérer leurs besoins après ces périodes difficiles de confinement. Les besoins identifiés concernaient l'aide alimentaire, l'accompagnement sur des démarches…

Durant l'été 2020, les centres sociaux se sont aussi mobilisés pour animer l'espace public. Des spectacles, des barbecues ont été organisés comme prétextes pour recréer du lien avec les habitants les plus isolés.

Développement Social Local Hors les murs

- **Au niveau du Centre Social de Carrefour 18** : animations en bas de tour sur les secteurs de Suède et Italie pour renouer les liens avec les familles. Des animations à caractère artistique et ludique ont été proposées et des barbecues en soirée. **Environ : 150 habitants mobilisés sur ces animations**

- **Au niveau du Centre Social des Champs Manceaux** : le café associatif a ouvert durant 5 demi-journées dans le patio de l'ESC. 12 spectacles proposés les mardis et jeudis place Sarah Bernard. 3 temps forts mis en place Square Charles Dullin. **Environ : 450 habitants mobilisés sur ces animations**

- **Au niveau du Centre Social de Cleunay** : les animations proposées ont été construites avec les partenaires dans le cadre de la fête à l'Ouest. Des lectures animées sur l'espace public tous les vendredis matins, des ateliers de réparation de vélo avec *La petite Rennes*, la ludothèque « hors de ses murs » le mercredi matin avec le Relais. Des animations culturelles ont également été proposées par la compagnie Ocus et la Bassecour. **Environ : 350 habitants mobilisés sur ces animations**

- **Au niveau du Centre Social de Ty-Blosne** : le café de Coriandre s'est déplacé sur la Rambla tous les mercredis matin. **Environ 90 habitants mobilisés**

- **Au niveau du Centre Social de Maurepas :** Des animations sur l'espace public : barbecues en soirée (1 fois par semaine). La ludothèque et des animations jonglages ont été proposées toutes les vendredis en juillet. **Environ : 210 habitants mobilisés.**

- **Au niveau du Centre Social de Villejean** : des animations ont été proposées square Zamenhoff tous les mardis et vendredis matins. Le mardi matin, l'action nommée « une attention particulière » avait vocation à permettre à des parents de prendre du temps pour eux : ateliers jardinages, café, temps d'échanges sur le confinement. Le vendredi était proposé des ateliers de sophrologie, de chants. **Environ 280 habitants mobilisés.**

Au total sur l'été, nous avons touché environ 1 500 personnes différentes sur l'ensemble des quartiers prioritaires de Rennes.

Cette crise a creusé et mis en pleine lumière les inégalités qui concernent notamment les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ces territoires fragiles souffrent, plus que d'autres, des effets de la crise et ce, à plusieurs niveaux : sanitaire, social, économique.
Les actions « aller vers » sont au cœur des missions des centres sociaux. Dès lors, il est important d'aboutir à une prise de position concernant l'Aller vers. Cette prise de position aboutira début 2022.

Développement Social Local Hors les murs

Epicerie sociale Ty-Blosne

On a vu des problématiques au sein de plusieurs familles fragiles, donc on a pu discuter ensemble et adapter le travail de l'épicerie sociale Ty-sol pour leur venir en aide.

C'est en accord avec les valeurs de Biocoop. On donne beaucoup de produits qui arrivent à date courte pour des personnes qui sont dans le besoin, toujours pour éviter de détruire la marchandise qui serait encore consommable.

Je mets en rayon à l'épicerie, on trie les légumes enfin Martine les pèse et puis moi je les emmène là-bas quand on a fait les cagettes.

Je pense que c'est très important de faire du bénévolat pendant le confinement parce que plus que jamais les gens ont besoin bien sûr de la nourriture qu'on leur apporte mais surtout ils voient qu'ils ne sont pas abandonnés et que le lien social existe toujours.

C'est une association vraiment qui nous prend au cas par cas. On sent qu'il veut relever beaucoup de personnes. c'est pas juste de l'aide alimentaire mais c'est une aide sociale aussi. Et en plus c'est du bio !

Développement Social Local Hors les murs

Colis Ludiques

Flashez le QR-code avec votre smartphone pour voir la vidéo !

Réalisation et diffusion de colis ludiques

(livres, coloriage, jeux....) en direction des enfants et familles du quartier en lien avec les travailleurs sociaux du Centre Social et de l'Espace Social Commun.

> *J'étais en contact téléphonique avec plusieurs familles du quartier pour demander des nouvelles. [...]C'est là que j'ai contacté le Directeur du Centre Social des Champs Manceaux pour savoir s'il y a des initiatives autour de la bibliothèque. Pouvons nous faire quelque chose autour de cela ? Et c'est là que nous avons commencé à préparer des colis pour les familles.*

> *Le confinement : c'est long et pesant.*
>
> *Quand Marc m'a proposé de faire des masques au centre social, j'ai trouvé que c'était une très bonne idée ! C'est un déconfinement utile de faire des masques pour les adhérents du centre social et pour les habitants. C'est pour la bonne cause, ça permet à chacun de respecter les gestes barrières !*

Commission Coopération des acteurs

Cette année, il y a eu une articulation nouvelle dans le fonctionnement de **la Commission Coopération des Acteurs** avec la mise en place d'un Co-pilotage et le travail qui se constitue en amont (*ordre du jour, validation compte-rendu, …*). Ce Co-pilotage a été assuré par deux administrateurs avec le soutien du salarié référent.

Ainsi la Commission (*instance politique issue du Conseil d'Administration*) prend appui sur **la stratégie des abeilles** pour aller vers un fonctionnement plus coopératif et plus démocratique.
Le chantier majeur initié cette année a été de nous pencher sur la gouvernance associative. En effet, notre association est une association en mouvement, qui évolue et de nombreux questionnements nous traversent (la place des bénévoles, des adhérents et des salariés dans notre association. Les questions des délégations, de répartition des pouvoirs, de processus de décision, …). Tout cela sans oublier les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes. Nous devons donc conjuguer et mettre en relation ces différents éléments dans ce travail qui nous entamons.

Nous avons donc travaillé avec la Fédération Centres sociaux de Bretagne afin de mettre en place une formation/action (*composée de 8 administrateurs et huit salariés représentants les 6 Centres Sociaux*). Cette formation, « **Renforcer sa gouvernance démocratique et collaborative dans le respect des obligations légales : rôle place et complémentarité des acteurs** », première phase de notre démarche, a contribué à doter les participants de compétences et d'outils en vue d'apporter par la suite une traduction opérationnelle dans nos statuts et notre règlement intérieur.

La phase suivante se fera via la constitution d'un groupe de pilotage accompagné par un juriste spécialisé dans la gouvernance associative. L'objectif est de finaliser le processus de modification des statuts et du règlement intérieur avec la validation définitive par les instances.

Commission Coopération des acteurs

En effet, il est nécessaire de travailler des sujets en « groupe de travail » ce qui permet d'approfondir certaines questions et est beaucoup plus confortable pour les membres de la commission. Cela permet aussi la participation de chacun.

Les groupes de travail ont vocation à réfléchir et apporter des éléments vers la commission, qui en plénière peut les valider, les amender et les faire suivre vers les instances appropriées pour décision.

La commission a donné comme priorité deux groupes de travail. Outre celui sur la gouvernance, il y a eu aussi le groupe de travail sur l'accompagnement de l'engagement bénévole (*parcours bénévole, formation, convention d'engagement, …*).

Par ailleurs, nous avons eu un temps de travail sur des questions liées au personnel et nous projetons la constitution d'un groupe de travail sur la convivialité et l'interconnaissance une fois certains dossiers clos.

Données Chiffrées 2019

Ressources Humaines—Effectifs au 31/12/2020

123 salariés.es
110 Équivalents Temps Plein (ETP),
pour :
109 CDI (88 ARCS, 15 CAF, 6 GEDES).
11 CDD
3 Contrats Aidés
131 Contrats de Travail réalisés
120 Bulletins de Salaires réalisés/mois
14 440 Chèques Déjeuners distribués/mois

Mutuelle : 82 salariés bénéficient de la mutuelle obligatoire, 46 salariés seuls /36 salariés avec famille (conjoint et/ou enfant).
20 jurys de recrutement, 29 en 2019

Commission Projet Socio-économique

Son fonctionnement en 2020

A l'instar des autres instances, la Commission Projet Socioéconomique (devenue Commission PSE pour les très intimes) a connu certaines difficultés à fonctionner durant l'année 2020. Etonnant non ?

Pour autant, même si son fonctionnement ne s'est pas traduit, surtout de Mars à Août, par des réunions fréquentes, il n'empêche que nous avons pu, de manière effective, **mettre en œuvre une décision qui avait été prise les mois précédents,** à la demande également de nos partenaires financiers.

Il s'agissait en fait de trouver un moyen assez simple de présenter les modèles économiques de nos activités, en y incluant bien sûr les charges générées directement par l'activité, mais également les charges indirectes (coût des locaux, de la maintenance et du pilotage de chaque Centre) ainsi que celles du Siège.

Nous avions dû au préalable réunir **les activités en grands domaines**, que nous avions qualifiés d'activités stratégiques. Puis il a fallu décider de clefs pour **répartir les charges indirectes** des Centres et les charges du Siège. Enfin, à partir de notre logiciel comptable, et à partir des possibilités de sortir des résultats activité par activité, nous avons pu effectuer un premier travail sur les chiffres réalisés en 2019.

Malheureusement, nous n'avions pas pu prendre le temps de vous présenter ce travail dans le bilan financier des comptes 2019. Mais c'est chose faite pour cette année et **nous vous invitons à vous tourner vers le Rapport Financier inclus dans ce Rapport annuel.**

De manière plus conventionnelle, la Commission a également travaillé comme chaque année sur la présentation des budgets (deux fois cette année, sur les budgets 2020 présenté au Conseil d'Administration du 5 février 2020, et sur les budgets 2021, présentés au Conseil d'Administration du 3 février 2021). **Elle a décidé des orientations du budget 2021. Elle se tient bien sûr au courant de l'évolution de la situation financière de l'Association en cours d'année.**

Commission Projet Socio-économique

Une autre perspective de la Commission est de travailler également sur le positionnement des Centres Sociaux Rennais par rapport aux autres Centres Sociaux bretons et plus globalement, par rapport **aux Centres Sociaux de l'hexagone.** Le rapport SENACS, observatoire des Centres Sociaux, nous permettra d'effectuer ce positionnement.

Commission Information et communication

2020, une communication de projet mise en pause pour la mise en place d'une communication de crise.

La commission Information et Communication pilotée par deux administrateurs et soutenue par la Chargée de communication et composée d'administrateurs du collège habitants a commencé à travailler sur la rédaction d'une stratégie web et devait aussi travailler la relation presse en s'appuyant sur la stratégie de communication dite la stratégie du paon (cf rapport annuel 2019). Mais en mars 2020, la pandémie a contraint la mise à l'arrêt de la Commission. Le groupe de travail « Comité de rédaction » qui avait bien avancé sur la production de la Gazette a pu sortir le numéro 17 pendant la crise sanitaire liée au Covid-19. Le Bureau de l'Association et le Comité de direction ont repris la main sur le volet communication de crise. Ce n'est pas moins de 5 communiqués qui ont été publiés sur la période de mars 2020 à décembre 2021. Sans compter, tout le travail de procédures mises en place pour la réouverture lors du premier déconfinement.

Mars 2020, les Centres Sociaux ferment leurs portes mais le partage d'information, les initiatives et les élans de solidarité ne se sont pas taris. Sous l'impulsion du Centre Social Carrefour 18, un site dit dédié s'installe sur la toile (sur Internet) pour rester en contact, pour proposer des activités à la maison et pour s'informer sur les droits, les démarches.

Parce qu'à l'ARCS, nous partageons !
De nouvelles pratiques sur les réseaux sociaux se sont mises en place pour prendre des nouvelles des habitants, et aussi pour continuer l'action avec des lectures animées en live à 20:05.
Parce qu'à l'ARCS, même à distance nous sommes présents !
Des initiatives émanant des bénévoles, des administrateurs et des salariés s'inscrivent sur cette période sous l'égide de la Solidarité.
Parce qu'à l'ARCS, nous ne lâchons rien !
A cette situation inhabituelle, le bureau a souhaité graver les forces de notre collectif dans une vidéo intitulée : Un printemps confiné à Rennes – six Centres Sociaux et un maillage solidaire.

Commission Information et communication

Données Chiffrées 2020

2 Gazettes

Rédacteurs

6 Bénévoles différents
10 Salariés différents
12 témoignages
28 articles différents

Commission

5 Rencontres
33h de bénévolat

Comité de rédaction

2 Rencontres
9h de bénévolat

Sites Internet

	Association Rennaise des Centres Sociaux *	Les Centres Sociaux restent avec vous ! **
Visites	17 869	2 612
Pages vues	40 063	12 299
Téléchargement	2 376	975

* Chiffres de février à décembre 2020 | ** Chiffres de mars à décembre 2020

Vidéo

358 vues — Un printemps confiné à Rennes

Christine Barbedet, réalisatrice, et Stéphanie Priou, chargée de la prise de vue, se sont infiltrées dans les initiatives portées par les équipes bénévoles et salariées. Cette vidéo est consultable sur le site de l'ARCS https://centres-sociaux-rennais.org. Le groupe de travail Comité de rédaction a participé en s'appuyant sur les actions révélées dans cette vidéo à une édition spéciale en juin.

Retour en novembre à une organisation en présentiel. La commission se retrouve après une longue période de sommeil. Elle est missionnée entre autres pour la première année à définir le message des vœux 2021. Le message était simple se basant sur la réalité du terrain. Les administrateurs.trices souhaitaient aussi dévoiler le visage du nouveau bureau élu en octobre 2020. Avec la compétence de la photographe Marianne Harrington, nous avons intégré sur la carte de vœux les membres du bureau masqués sur le recto en noir et blanc et sans le masque en couleur avec le message que l'on souhaite pour 2021 : **Toujours plus proche, toujours plus solidaire !**

Démarche Centre-Ville

ACCOMPAGNEMENT DU COLLECTIF D'ANIMATION CENTRE-VILLE : LA FIN D'UN CYCLE.

Une action qui s'est inscrite dans la durée.

Depuis 2010, nous nous sommes fortement engagés dans la démarche Centre-Ville. Suite à la sollicitation de la Ville de Rennes, nous avons conduit un diagnostic partagé de l'animation sociale de proximité sur le quartier centre qui a servi d'élément moteur à la mobilisation d'un groupe d'habitants autour de la question de l'animation de proximité dans le centre-ville, et ce plus particulièrement dans le centre-ville nord.
Nous avons accompagné la mobilisation de ce groupe d'habitants pour porter un projet d'animation sociale sur le quartier centre avec en premier lieu la création d'une association, le Collectif d'Animation Centre-Ville et puis la démarche d'agrément Espace de Vie Sociale (attribuée par la CAF).

Une année 2020 assez singulière pour le Collectif

L'année 2020 a été une année particulière pour le Collectif d'Animation Centre-Ville. En effet, de nombreuses actions ne se sont pas déroulées comme prévu. Le Collectif a été amené à en annuler certaines ou à en adapter d'autres. **L'impact de la pandémie a eu un effet considérable sur l'engagement des bénévoles et la poursuite des coopérations a été fortement impactée.**
C'est ainsi que l'on peut noter la constitution d'une nouvelle co-présidence avec le **départ de deux Co-Présidentes et d'un Co-Président**. Ce qui fait aujourd'hui une Co-Présidence plus resserrée avec trois Co-Présidents et trois Co-Présidentes.
Ce qui est important de noter cette année, **c'est la consolidation du groupe de pilotage autour des actions « petite enfance » sur le quartier centre et la construction d'un temps fort petite enfance.**
Par ailleurs, on remarquera que le Collectif d'Animation du Centre-Ville est un acteur ressource, toujours impliqué dans les actions, les projets et les réflexions inhérentes au quartier. C'est ainsi qu'il s'est inscrit cette année dans un temps d'échanges avec quelques partenaires et acteurs du quartier autour de **la question des publics étrangers** (sur des notions d'accueil et d'accompagnement).

Démarche Centre-Ville

Cette année a marqué, pour le Collectif, son intégration dans le nouvel équipement de quartier « Le Jeu de Paume ». Il y a désormais un bureau et participe à l'animation du lieu.
Le Collectif est très impliqué dans la démarche de construction de la gouvernance et du projet de ce nouvel équipement de quartier et a décidé lors de son Assemblée Générale, d'orienter et de développer son projet en lien avec cet espace.

Enfin, l'année 2020 a été le début d'une période d'enjeux majeurs pour le Collectif d'Animation Centre-Ville avec la conjonction de plusieurs agendas comme :

- La fin du partenariat avec l'ARCS (échéance fin 2021),
- Le renouvellement de l'agrément Espace de Vie Sociale attribué par la CAF qui, après l'évaluation de son précédent projet, implique pour le CACV la mise en en route d'une nouvelle démarche projet avec comme échéance fin 2021,
- Le travail avec l'APRAS sur le projet du Jeu de Paume (échéance fin 2021).

Vers une nouvelle histoire

La convention qui lie l'ARCS avec le Collectif d'Animation Centre -Ville arrive à échéance fin 2021. Ce qui signifiera la fin de la mise à disposition de l'Animateur-coordinateur, Christophe Aubrée.

Sur cette année 2021, **la mission que nous nous donnons est d'accompagner le Collectif vers une organisation autonome de son projet et de son activité.** Cet accompagnement vers la future organisation du Collectif se fera avec les financeurs (CAF & Ville de Rennes), que ce soit dans l'élaboration de son projet, dans la précision des moyens nécessaires à son évolution, dans la formalisation d'un cadre de fonctionnement ou dans la construction de nouvelles collaborations et partenariats.

Mutuelle pour tous

Les réunions d'information collectives :

- **6 réunions organisées** entre Janvier et Décembre 2020 dans 4 des 6 Centres Sociaux Rennais, **19 personnes ont été rencontrées.**
- Lors de ces réunions d'information nous abordons la genèse du projet, la complémentaire santé solidaire et les garanties du contrat de groupe. Nous terminons cette rencontre par un échange collectif et nous proposons des rendez-vous individuels pour répondre au mieux aux situations spécifiques et/ou complexes ou pour contractualiser une adhésion. Ces rendez-vous sont en dehors des permanences habituelles, les CESF (Conseillères en économie sociale et familiale) sont présentes.
- Perspectives : faire évoluer les réunions d'information collectives vers de l'information plus générale sur les droits à la santé : la complémentaire santé solidaire, le reste à charge 0, les dépassements d'honoraires, l'affection longue durée, …

Les permanences pour les rendez-vous individuels :

- **35 personnes ont été rencontrées en rendez-vous individuel** (environ 1 permanence par semaine de Janvier à Décembre, hors confinements)
- Les permanences se réalisent sur rendez-vous. Les prises de rendez-vous ne sont plus effectuées par la Siège mais à Ty-Blosne. Des rendez-vous peuvent également s'effectuer directement auprès des CESF des Centres Sociaux. Quand une personne souhaite avoir des informations générales elle est orientée vers une réunion d'information collective ou directement vers un rendez-vous individuel lorsque la personne n'a aucune couverture santé.
- **107 adhésions ont été contractualisées à ce jour**, auxquelles on ajoute 31 ayants-droit (enfants, conjoint à charge) : **35 adhésions auprès de personnes qui n'étaient pas couvertes précédemment.**

Mutuelle pour tous

Lors des rendez-vous individuels nous récoltons des éléments de diagnostic via un questionnaire (30 questionnaires au cours de l'année 2020) :

36,7 % des personnes rencontrées ont eu l'information de la permanence via les Centres Sociaux qu'ils fréquentent, 10 % par les médias et 23,3 % viennent par le biais du CDAS.

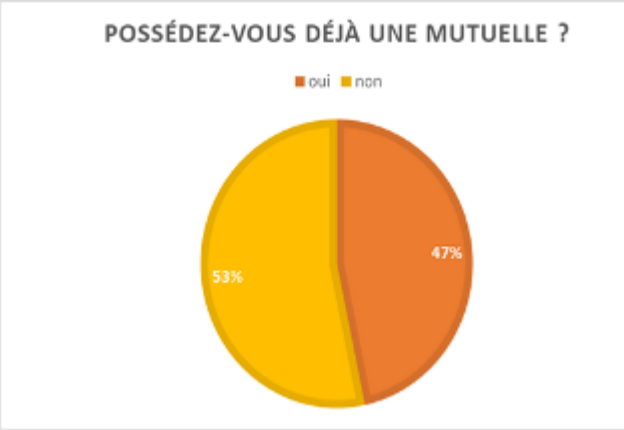

53,3 % des répondants expriment ne pas être couverts par une mutuelle pour diverses raisons : financières, suite à une séparation ou à une perte d'emploi, un changement de situation.

Les priorités dans le choix d'une mutuelle se portent sur l'optique, le dentaire puis l'hospitalisation, la pharmacie ou les soins médicaux courants.

L'accès aux soins :

96,7 % des personnes rencontrées expriment avoir un médecin traitant

56,7 % des personnes voient le dentiste au moins une fois dans l'année

40 % des personnes expriment renoncer à certains soins, notamment en dentaire à cause du prix

63,3 % des personnes rencontrées ne sont pas adhérentes à l'ARCS

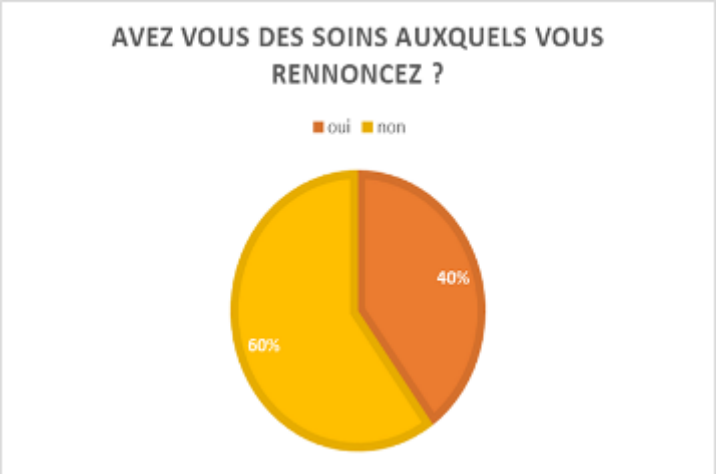

Mutuelle pour tous

ELÉMENTS D'ANALYSE DE LA MUTUELLE DES PAYS DE VILAINE

Les effectifs ont fortement augmenté entre 2019 et 2020 puisque l'effectif théorique (1 personne = 12 mois de couverture) est passé de 33,01 à 105,09 personnes. **56,23 % des adhérents au contrat de groupe ont entre 60 et 79 ans.**

La consommation médicale (= remboursement des prestations) : nous pouvons penser que les personnes qui ont adhéré à la garantie « Base » sont en rattrapage de soins car les postes de remboursement les plus importants sont la pharmacie, les soins courants et l'hospitalisation, ce sont des besoins de premier recours. Pour les adhérents de la garantie « Complète » on peut penser qu'ils sont déjà dans un système de soin car il y a moins de remboursement en hospitalisation. Le recours aux médecines complémentaires n'est pas significatif : il y a moins de recherche de bien-être car nous sommes dans des soins curatifs.

Ce contrat répond donc à des grands besoins auprès des assurés et doit perdurer. Malgré tout, comme les nouveaux adhérents ont majoritairement plus de 60 ans, les postes de dépenses pharmacie, hospitalisation et les frais médicaux courants risquent de se maintenir de façon importante.

Il faut ainsi réétudier régulièrement les droits en santé des adhérents (Complémentaire Santé Solidaire, l'affection longue durée, la mise à jour des cartes vitales, etc) : en effet sur le 1er trimestre 2021 nous savons déjà que 7 foyers ont basculé sur la complémentaire santé solidaire.

Nous obtenons un résultat déficitaire, car les cotisations ne suffisent pas à couvrir :

- Les dépenses de maladie.
- Les contributions sociales croissantes instaurées par la loi (nouvelle taxe Covid19 depuis 2020 par exemple).
- La montée en puissance du reste à charge 0 jusqu'en 2023 qui ne va pas manquer d'augmenter le volume des prestations en 2021 et dans les années à venir.

La revalorisation des cotisations au 01/01/2022 sera sensible pour tenir compte des éléments ci-dessus et ainsi s'inscrire dans un rééquilibrage économique progressif de ce contrat.

Mutuelle pour tous

Un groupe de travail bénévole toujours en action

Au cours de l'année 2020 le groupe de travail n'a pas pu se réunir beaucoup vis-à-vis de la situation sanitaire. Cependant, les bénévoles restent mobilisés et souhaitent aller plus loin autour de la thématique de la santé et du bien-être. Ainsi, plusieurs sous-groupes de travail se sont formés en début d'année 2021 :

Un groupe de réflexion sur le partenariat avec la mutuelle et le lien avec les adhérents de la mutuelle de groupe (la mise en place d'une action à destination des adhérents pour la fin 2021).

Un groupe « rencontres partenariales » pour accompagner Perrine dans les différentes présentations de l'action

L'ensemble du groupe de travail pour :

- ⇒ Le suivi de la mission transversale.
- ⇒ La réflexion autour du renouvellement de l'adhésion à l'ARCS.
- ⇒ Mettre en place une action santé, transversale aux 6 Centres Sociaux.
- ⇒ Travailler sur un livret qui donne à voir les différentes actions santé/bien-être menés dans les Centres Sociaux.

En conclusion, des perspectives pour 2021

Il nous paraît désormais incontournable de faire évoluer la mission transversale en une mission plus globale autour de la santé et du bien-être. Nos actions pourraient ainsi aller au-delà de « l'outil mutuelle de groupe » notamment en créant ou en renforçant les partenariats auprès des institutions et des professionnels du champ de la santé (CDAS, Centre de Santé du Blosne, CPAM, …) en co-organisant avec les CESF, entre autre, des actions spécifiques auprès de nos publics.

Pour 2021, nous sommes actuellement en train de nous pencher sur l'organisation d'un temps fort dans les Centres Sociaux…

Rapport financier

Rapport Financier

	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds associatifs*	744 078	806 146	865 239	1 272 891	1 612 453
Fonds associatifs en mois de fonctionnement	1,45	1,51	1,72	2,73	3,55
Trésorerie disponible en fin d'exercice	2 027 831	1 573 193	1 242 578	1 687 184	2 345 140
Trésorerie disponible en mois de fonctionnement	3,95	2,95	2,47	3,62	5,17
Résultat d'exploitation**	-10 497	12 673	24 840	375 821	335 883
Résultat	16 784	30 010	36 872	385 953	359 959
Délai de versement des subventions en jours	11,91	30,44	48,38	62,09	62,14

** Les Fonds associatifs sont souvent pris en référence comme indicateur de la "solidité financière" des associations.*
Ils sont constitués notamment par les fonds déposés à la création des associations et par le cumul des résultats depuis la création de l'association.
*** Le résultat d'exploitation est le résultat qui correspond à l'exploitation normale de l'Association, en dehors de tout impact exceptionnel ou financier (intérêts d'emprunts payés ou reçus grâce à nos placements). Depuis 2020, il intègre les fonds dédiés. Pour pouvoir faire une comparaison fiable, nous avons étendu cette disposition aux années antérieures.*

Les 7 Domaines d'activité stratégiques de l'ARCS

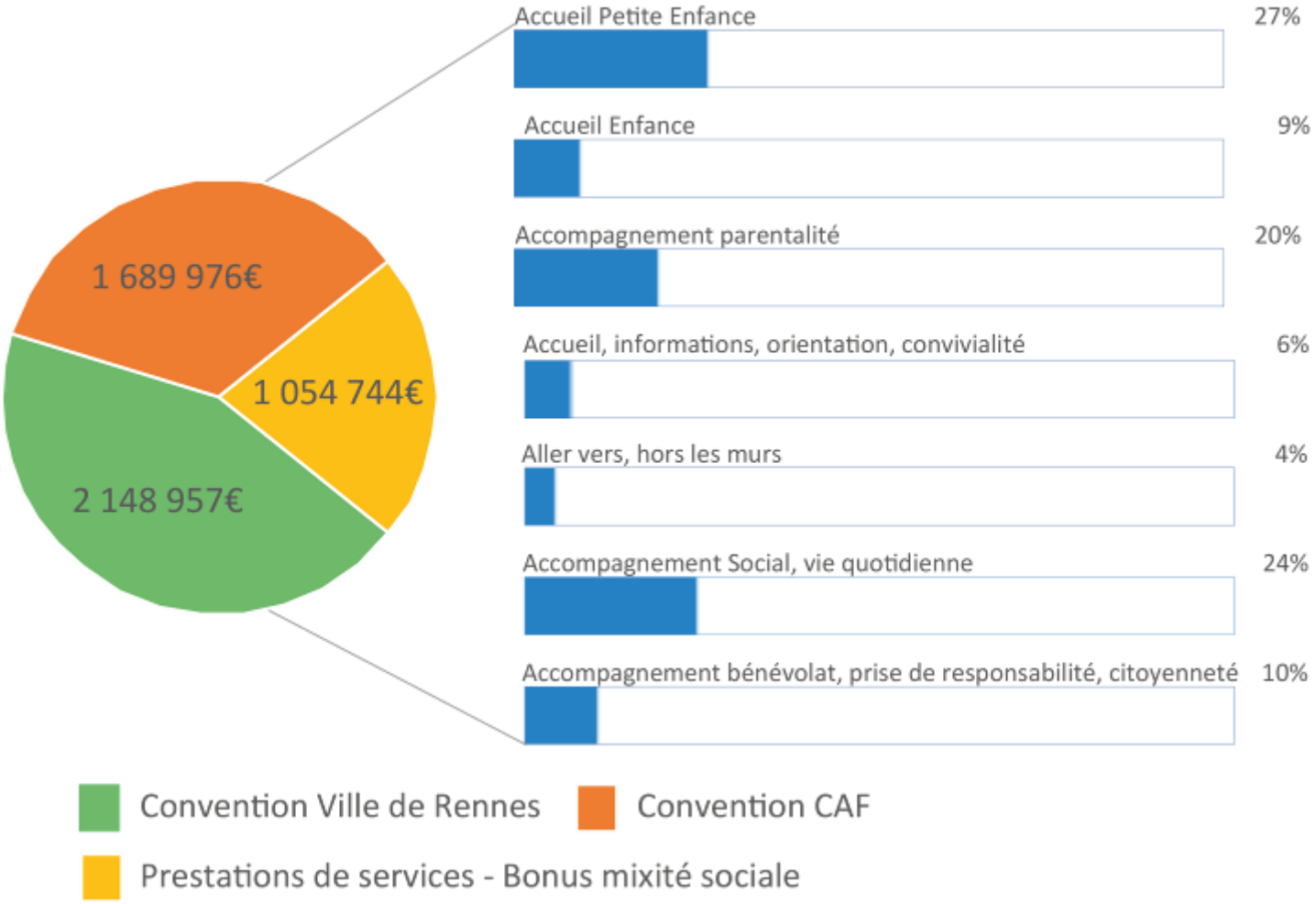

Rapport Financier

Une nouvelle approche plus économique de la lecture de nos comptes.

La présentation de nos comptes a très souvent eu, jusqu'à présent, une entrée très financière et comptable... Et si cette année nous allégions cette façon d'analyser nos résultats et insistions un peu plus sur une entrée par projet ?

Les 7 Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) de l'ARCS

Un domaine d'activité correspond à un regroupement d'activités qui ont une commune finalité.
Dans la cadre du projet stratégique de l'ARCS, nous en avons identifié sept au cours d'un séminaire regroupant le Bureau de l'Association et le Comité de Direction. Des actions peuvent être parfois dans deux DAS différents. Il a fallu dans ces cas-là trancher sur la finalité qui nous semblait la plus éminente.

Les sept domaines d'activité au sein de l'ARCS sont les suivants :

DAS 1	DAS2	DAS3	DAS4	DAS5	DAS6	DAS7
Accueil Petite Enfance	Accueil Enfance	Accompagnement Parentalité	Accueil, Informations, Orientation, Convivialité	Aller vers, Hors les murs	Accompagnement social, Vie quotidienne	Accompagnement bénévolat, prise de responsabilité, Citoyenneté

DAS 1 : Accueil petite enfance. Il regroupe de manière exhaustive l'ensemble de nos haltes garderies.
DAS 2 : Accueil enfance. Nous y retrouvons en grande partie les accueils de loisirs en extra ou périscolaires. L'extrascolaire correspond aux accueils pendant les vacances alors que le périscolaire correspond aux accueils des mercredis après-midi en période scolaire.
DAS 3 : Accompagnement à la parentalité. Le nom du DAS est évocateur. Nous y avons regroupé toutes les actions liées à la parentalité ainsi que l'accompagnement à la scolarité.
DAS 4 : Accueil, information, orientation, convivialité. Vaste domaine là aussi où nous retrouvons tout ce qui a trait à l'accueil dans les Centres ou les ESC, les cafétérias d'habitants, etc.

DAS 5 : Aller vers, hors les murs. Nous retrouvons dans ce DAS les actions dans les quartiers, celles auprès des personnes isolées, les actions partenariales, certaines actions évènementielles, etc…
DAS 6 : Accompagnement social, vie quotidienne. Nous retrouvons ici les accompagnements collectifs et individuels de nos Conseillères en économie sociale et familiale, les missions autour de la mutuelle, de l'inclusion numérique, les accompagnements des personnes d'origines étrangères, les sorties familiales, les départs en vacances, les bourses, etc.
DAS 7 : Accompagnement bénévolat, prise de responsabilité, citoyenneté. Il s'agit des actions d'accompagnement de projets d'habitants ou d'initiatives habitants, parcours d'activité, expositions, etc.

Pourquoi ajouter le terme « Stratégique » à notre appellation « Domaine d'Activités » ? Tout simplement parce que chaque action possède en elle-même une capacité stratégique. Chaque action a un passé, un présent et un devenir, chaque action a un impact sur la transformation de la cité, chaque action est financée d'une manière qui lui est propre, chaque action a besoin de tel ou tel moyen, chaque action éveille un intérêt particulier auprès de nos financeurs, chaque action correspond à nos projets de Centre Social. En cela, chaque action possède un modèle économique et financier qui lui est propre. Chaque action a donc un impact stratégique qui lui est propre. Présenter cet impact stratégique pour chaque action serait fastidieux en raison de leur nombre très important. Mais en regroupant nos actions en domaine d'activité, nous parvenons à avoir une vision regroupée plus facile à analyser.

Classification des charges et des produits de chacun des DAS

En additionnant toutes les charges et tous les produits de chaque action constituant un DAS, on obtient un premier état des charges et des produits du DAS en question. Pour les actions, il s'agit des charges et des produits directs de chaque action, c'est-à-dire les dépenses et les recettes directement occasionnées par l'action.

Mais on ne peut réduire le modèle économique des actions à leurs seuls charges et produits directs. En effet, la plupart des actions des Centres Sociaux se déroule dans un lieu, dans des bâtiments qui eux-mêmes génèrent des charges telles que les loyers, les charges locatives, l'entretien (personnel, matériel et produits). Nous regroupons ces charges dans un compte analytique appelé « Logistique ». Nous pouvons y ajouter divers autres coûts tels les assurances, les maintenances diverses, la téléphonie, la fourniture d'internet… Toutes ces charges qui sont importantes sont pourtant bien générées en vue d'un bon fonctionnement des actions. Il est donc normal de les reporter sur les actions. On parle alors de charges indirectes à répartir selon des clés de répartition.

En l'occurrence, la clef de répartition qui a été choisie sont les m2 nécessaires occupés par les actions. Cette répartition a ses limites, par exemple, quels m2 appliquer à des actions hors les murs ? Néanmoins, il nous a paru comme étant le plus adéquat.

A ces charges de fonctionnement, nous pouvons enfin rajouter les charges de pilotage des Centres (projet, instances de fonctionnement, gestion du personnel, gestion financière, etc.) et de secrétariat. Ces charges non directement imputables en soi aux actions doivent être également réparties dans les actions, car elles permettent aussi le bon déroulement des actions. La clef de répartition prise en compte est la masse salariale de chaque action.

Le Siège de l'ARCS au service de chacun des domaines d'activités stratégiques (DAS).

Le Siège a une place particulière au sein de l'ARCS. Lorsque l'équipe du Siège avait travaillé sur le projet du Siège, trois axes étaient apparus :

- Œuvrer pour un fonctionnement associatif coopératif (bénévoles et professionnels) en cohérence avec le projet associatif.
- Mutualiser et optimiser les ressources de l'ARCS pour être force d'innovations.
- Adapter nos modes de gestion à nos valeurs.

A travers ces axes, on comprend que le Siège est au service de l'ensemble des projets des Centres et du projet associatif. Il génère lui aussi ses charges et produits de fonctionnement, de coûts de locaux et de pilotage. Si on veut pousser jusqu'au bout le coût global des actions, il faut donc lui imputer ces charges et ces produits.

Nos partenaires financiers ne s'y sont pas trompés, eux qui nous demandent de répartir les coûts et les recettes du Siège sur les actions de manière extracomptable. La clef de répartition a là aussi été le montant de la masse salariale de chaque action.

La répartition de la Convention

Pour parfaire notre réflexion, il convient enfin d'expliquer comment nous affectons le montant issu de notre Convention avec la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales.

Les subventions issues de la Convention financent le projet global de l'ARCS. En interne, nous répartissons cette convention sur un principe identique entre les Centres et le Siège en fonction du montant des charges fixes (celles qui sont présentes quel que soit le niveau d'activité comme le coût salarial, le coût des locaux, etc.) mais aussi en tenant compte d'un certain nombre de subventions (dont les aides à l'emploi) ou de prestations.

Rapport Financier

Enfin, au niveau de chaque action, nous faisons en sorte que chacune d'entre elles soit équilibrée financièrement par le biais de la Convention (hormis au niveau de la logistique, mais qui est répartie ensuite comme vu ci-dessus). Nous pouvons ainsi déterminer le niveau de contribution de la Convention pour chaque action et donc pour chaque DAS.

Le résultat de l'ARCS 2020 par DAS

Le tableau ci-dessous recense par grandes masses un certain nombre d'éléments comme le niveau de charges et de produits de chacun des DAS, l'origine des produits, le niveau de contribution de la Convention.

	DAS 1	DAS 2	DAS 3	DAS 4	DAS 5	DAS 6	DAS 7	
	Accueil Petite Enfance	**Accueil Enfance**	**Acc. Parentalité**	**Accueil, Informations, Orientation, Convivialité**	**Aller vers, Hors les murs**	**Acc. social, Vie quotidienne**	**Acc. bénévolat, prise de responsabilité, Citoyenneté**	**Total**
Achats	36 587	36 369	42 147	19 701	4 883	54 557	39 415	233 658
Services extérieurs	53 616	44 989	92 893	32 720	5 091	72 380	67 465	369 154
Personnel Caf	279 122	44 896	155 069	29 842	13 508	114 191	40 086	676 713
Personnel Gedes	21 446	10 612	16 346	4 333	2 899	19 089	11 167	85 891
Autres services extérieurs	61 842	29 930	95 747	14 316	18 768	108 621	34 960	364 185
Impôts sur salaires	72 318	17 607	48 654	16 561	11 540	62 624	24 468	253 773
Salaires bruts	934 350	308 587	639 232	208 034	147 759	786 386	319 955	3 344 303
Charges diverses	4 066	1 257	2 538	1 270	307	2 034	1 119	12 591
Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges exceptionnelles	0	35	1	1	0	1	2	41
Dotations amort. et prov.	25 128	15 317	27 030	6 917	3 263	122 064	20 305	220 024
Impôts société	192	48	113	32	26	142	49	602
Total Charges	**1 488 667**	**509 647**	**1 119 770**	**333 727**	**208 043**	**1 342 089**	**558 991**	**5 560 934**
% global charges	**26,77%**	**9,16%**	**20,14%**	**6,00%**	**3,74%**	**24,13%**	**10,05%**	
Participation familles	30 603	13 736	9 757	3 489	631	8 158	10 166	76 540
Convention Ville	446 443	244 922	492 057	122 824	61 664	522 263	258 783	2 148 957
Convention Caf	297 186	185 574	363 255	116 209	52 726	444 380	230 646	1 689 975
Prestations Caf	326 601	70 594	200 035	21 756	24 080	126 559	42 420	812 044
Bonus mixité sociale	242 700	0	0	0	0	0	0	242 700
Autres subventions	162 030	9 085	75 980	75 185	65 351	191 520	40 512	619 663
Produits divers	12 661	4 891	5 981	1 923	1 238	9 170	2 666	38 530
Produits financiers	1 288	546	716	225	186	886	349	4 195
Produits exceptionnels	3 269	2 671	4 598	1 912	224	4 697	3 435	20 805
Reprise provision	20 289	5 422	16 766	3 366	7 150	90 605	6 991	150 589
Transfert de charges	22 291	16 154	28 354	12 511	1 823	18 837	16 923	116 893
Total Produits	**1 565 361**	**553 596**	**1 197 499**	**359 400**	**215 072**	**1 417 075**	**612 890**	**5 920 893**
% global produits	**26,44%**	**9,35%**	**20,22%**	**6,07%**	**3,63%**	**23,93%**	**10,35%**	
Résultat	**76 694**	**43 949**	**77 729**	**25 673**	**7 029**	**74 987**	**53 899**	**359 959**
Contribution Convention	**743 629**	**430 496**	**855 312**	**239 033**	**114 390**	**966 643**	**489 429**	**3 838 932**
	19,37%	**11,21%**	**22,28%**	**6,23%**	**2,98%**	**25,18%**	**12,75%**	

Rapport Financier

Quelques commentaires.

⇒ Le premier élément que nous pouvons noter est le résultat global de l'ARCS pour l'année 2020 qui représente un excédent de 359 959 €. Nous y reviendrons dans la deuxième partie de ce rapport.

⇒ Un deuxième élément est le niveau de charges par DAS : le DAS comportant le plus de charges est celui lié à la petite enfance (halte-garderie exclusivement) qui occasionne un peu plus d'un quart des charges globales de l'ARCS, suivi d'assez près par le DAS Accompagnement social et vie quotidienne (conseils en économie sociale et familiale, sorties familiales, départs en vacances, mutuelle solidaire, inclusion numérique, accompagnement personnes d'origines étrangères, etc.) qui représente presque un quart du total des charges. Le troisième DAS au niveau des charges est celui concernant l'accompagnement à la parentalité avec un peu plus d'un cinquième du montant des charges. Ces trois DAS occasionnent à eux-seuls presque les trois quarts de nos charges.

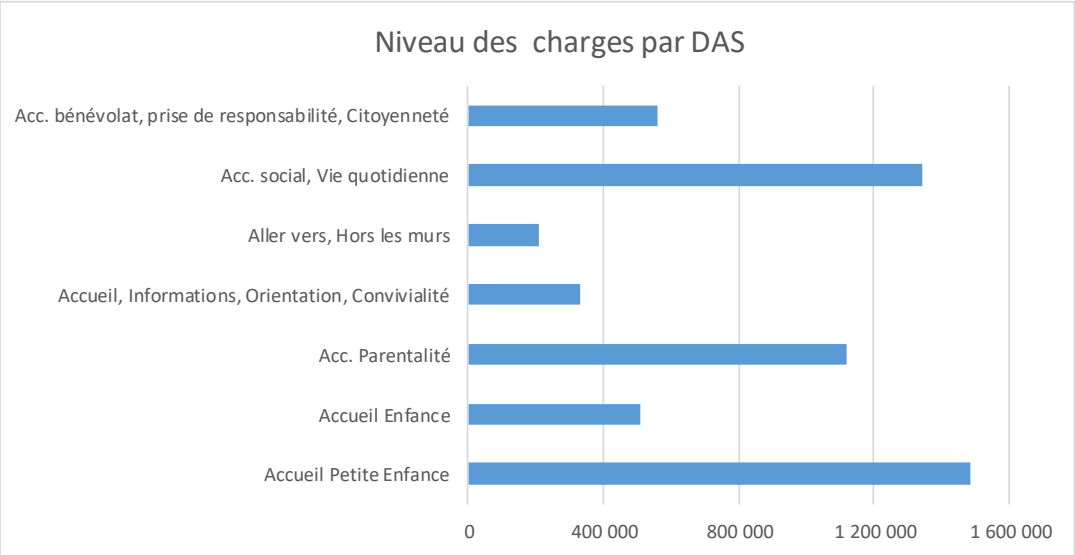

- Un troisième élément est le niveau de contribution de la Convention Ville de Rennes/Caisse d'Allocations Familiales. On retrouve notre trio de tête, ce qui est tout à fait compréhensible, mais dans un ordre différent. Le DAS Accueil Petite Enfance bénéficie du Bonus Mixité Sociale qui diminue le montant de la Convention qui lui était auparavant nécessaire et permet ainsi par un système de vase communiquant d'attribuer de la Convention aux autres DAS.

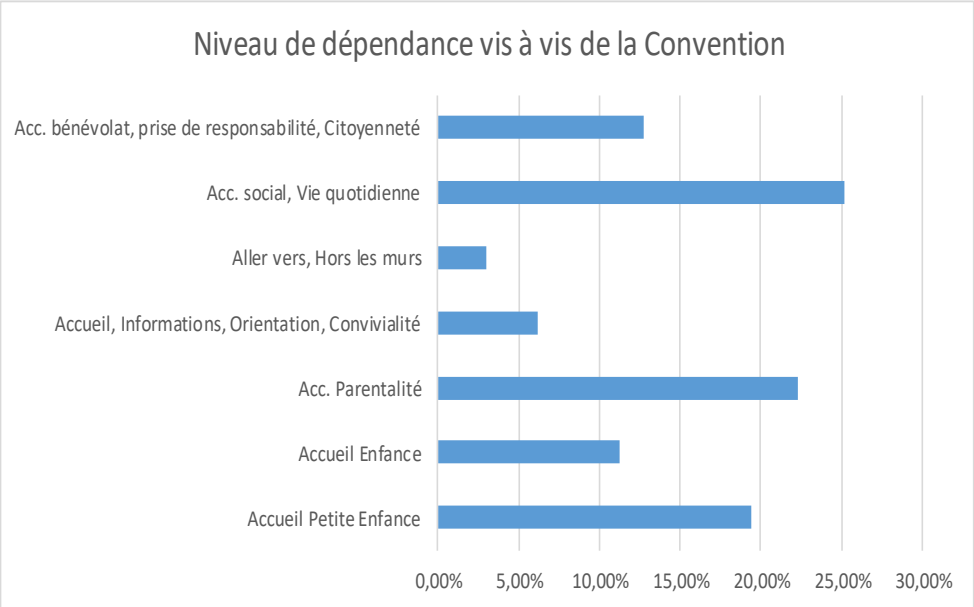

Ces éléments ne sont qu'une partie de l'analyse possible de notre activité par DAS. Il conviendrait de l'étendre et d'y entrer plus finement encore.

Une seconde lecture de nos comptes plus classique avec une entrée financière.

Nous pouvons comparer le résultat 2020 au budget 2020, mais aussi au réalisé 2019. Pour simplifier la lecture, nous avons re-classifié certains comptes, ce qui peut donner des différences avec le tableau des DAS.

Rapport Financier

	Réalisé 2020	Budget 2020	Réalisé 2019
Achats	233 658	235 638	207 968
Services extérieurs	369 154	365 504	351 893
Autres services extérieurs	364 185	346 553	373 962
Total 1	**966 996**	**947 695**	**933 823**
Masse salariale nette des aides à l'emploi	4 189 690	4 393 752	4 388 686
Total 2	**4 189 690**	**4 393 752**	**4 388 686**
Autres charges de gestion	12 591	15 250	8 512
Charges exceptionnelles	41	0	131
Total 3	**12 632**	**15 250**	**8 643**
Dotations amortissements	49 222	54 736	57 632
Provisions risques et charges	28 547		1 000
Provisions retraite	0	2 000	37 528
Impôt	602	350	2 783
Total 4	**78 370**	**57 086**	**98 943**
Charges	**5 247 689**	**5 413 783**	**5 430 094**
Participation familles, locations salles	76 540	167 692	161 042
Total 1	**76 540**	**167 692**	**161 042**
Subventions	5 358 816	5 278 171	5 538 111
Correction Fonds dédiés 6	113 467	0	143 646
Correction Fonds dédiés 7	136 050	50 000	73 703
Total 2	**5 381 399**	**5 328 171**	**5 468 168**
Autres produits de gestion courante	38 530	22 680	36 026
Produits financiers	2 694	1 400	13 047
Quote part d'investissement	**21 285**	0	0
Autres produits exceptionnels	1 021	0	0
Reprise sur provision	1 000	0	0
Reprise sur provision retraite	13 539	0	38 194
Autres reprises sur provision	0	0	2 679
Transfert de charges	71 640	61 785	96 894
Total 3	**149 709**	**85 865**	**186 840**
Produits	**5 607 648**	**5 581 728**	**5 816 050**
	359 959	**167 945**	**385 956**
1/3 du Bonus Mixité Social non inscrit au budget		83 900	
Résultats	**359 959**	**251 845**	**385 956**

Rapport Financier

Retour sur quelques notions

Les « **Achats** » regroupent les dépenses liées aux **fluides** (électricité, gaz, eau, etc.) ainsi que les **dépenses d'activité** courantes telles que les achats de matériel et de consommable informatique, de fournitures de bureau, de matériel d'entretien mais aussi les achats de petit équipement, d'alimentation, de matériel pédagogique, etc.

Les « **Services extérieurs** » regroupent tout ce qui est lié au bâti (loyer, charges locatives) ainsi qu'à son fonctionnement et ses infrastructures diverses (par exemple, toutes les maintenances et entretien). On y retrouve également le coût des assurances (nettes des remboursements en cas de sinistre) et d'éventuelles locations.

On entend par « **Autres services extérieurs** » les achats liés à des prestations extérieures, qu'elles soient liées à l'activité ou pas. On y retrouve ainsi tout ce qui a trait aux transports, aux intervenants extérieurs, spectacles, animations diverses, aux hébergements, etc. On y trouve enfin les frais de formation nets des remboursements par notre organisme paritaire collecteur agréé. On y inclue également des frais tels que les honoraires, les coûts liés à la téléphonie et les affranchissements, au réseau internet, les cotisations diverses et adhésions à des associations partenaires, aux impressions, aux relations extérieures, etc.

Au niveau des **subventions**, nous corrigeons leur niveau en tenant compte de l'impact des subventions reçues pour des projets 2020, qui n'ont pas pu se concrétiser mais le seront à partir de 2021 (Correction Fonds dédiés 6). A contrario, nous tenons compte également des subventions prévues pour des projets antérieurs à 2020, mais concrétisés finalement en 2020.

Les « **quotes parts d'investissements** » correspondent à l'amortissement de subventions d'investissements au rythme des immobilisations qu'elles financent. Ce dispositif qui n'avait plus court à l'ARCS a été rendu obligatoire par de nouvelles normes comptables.

Les « **provisions** » correspondent à des dépenses potentielles (mais non absolument certaines) qui pourraient voir le jour dans les années qui viennent. Une reprise de provision est une écriture faite quand la provision n'a plus lieu d'être (la dépense a été réalisée ou ne le sera finalement jamais).
Les « **transferts de charges** » sont des recettes qui viennent en compensation de charges. Remboursement d'assurance, participation d'autres organismes à des achats effectués par l'ARCS, mise à disposition de personnel ou de locaux à des tiers.

Rapport Financier

Le résultat réalisé par rapport au résultat budgétisé.

L'excédent prévisionnel voté par le Conseil d'Administration en février 2020 s'élevait à 167 945 €. Ce résultat prévoyait par mesure de prudence un Bonus Mixité Sociale limité à 2/3 de son réalisé 2019. Sans cette mesure, le résultat prévisionnel aurait atteint la somme de 251 845 €.

L'excédent 2020, comme nous l'avons vu brièvement dans le chapitre concernant les Domaines d'Activité Stratégiques s'élève à 359 959 €. Nous avons donc une différence de 108 114 € entre le réalisé et le budgétisé corrigé.

Rappelons toutefois qu'au cours du Conseil d'Administration de l'ARCS du 23 septembre 2020, au cours duquel nous présentions les comptes 2019, un graphique avait été projeté qui prévoyait un résultat corrigé 2020 de 340 940 €.

Les différences par grandes masses

Le total des charges est de 5 247 689 €. Il avait été prévu à hauteur de 5 413 783 €. Soit une différence d'environ 166 000 €. Les produits corrigés qui avaient été prévus à hauteur de 5 665 628 € ont atteint le montant de 5 607 648 €, soit une diminution d'environ 58 000 €.

Les achats et services extérieurs.

En se reportant au tableau ci-dessus, le total Achats + Services extérieurs + Autres Services extérieurs réalisé (presque 967 000 €) est supérieur d'environ 19 000 € à celui budgétisé (sur les « Achats », l'évolution est de - 1 980 €, sur les Services extérieurs, elle est de + 3 650 €, sur les Autres services extérieurs, elle est de + 17 600 €).

Quand on analyse plus finement les chiffres, on se rend compte de beaucoup de disparités. Entre les postes dont le réalisé est plus faible que celui qui avait été budgétisé et qui témoignent d'une très nette baisse d'activité (par exemple : Alimentation, écart de - 21 000 €, Billetterie – 12 300 €, intervenants et animation – 24 500 €, etc.), ceux dont on s'attendait à une baisse puisqu'on y travaillait (abonnement internet – 29 800 €), et ceux qui au contraire augmentent assez considérablement en lien là aussi avec le problématique sanitaire (Fourniture entretien + 10 800 €, petit équipement + 17 700 €, matériel informatique hors ordinateur + 15 000 €, formation dont celle

sur la conduite à tenir vis-à-vis du virus + 11 400 €), ce sont une multitude de prévisions qui ont dues être revues à la hausse ou à la baisse. On peut y ajouter un certain nombre de missions de soutien à des services tels que l'externalisation temporaire (et non reconduite) de la paye (10 500 €), l'accompagnement pour la redéfinition de la fonction ressources humaines (6 600 €), le soutien au système d'information (14 700 €), la mission prolongée du Cabinet Pennec sur l'évolution du système économique des haltes garderies (23 600 €). Enfin, c'est ici qu'apparaît le coût de la mise en service de nos nouveaux outils téléphoniques (6 400 €) qui vont dans les années qui viennent générer des économies.

La masse salariale nette des aides à l'emploi.

Pour avoir une idée juste de l'évolution du coût de la masse salariale, il faut l'appréhender nette des aides à l'emploi. La différence entre le coût de la masse salariale prévu et celui réalisé est de – 204 000 €. C'est considérable… C'est sans doute l'effet le plus sensible dû à la période de crise sanitaire que nous avons rencontrée (chômage partiel, aides de l'Etat, absences non remplacées etc.).

Les autres charges.

En globalisant les autres charges de gestion et les dotations aux amortissements et aux provisions, nous avons un écart de + 18 600 €. Le montant des dotations aux amortissements est inférieur de 5 500 € alors que celui des dotations aux provisions est supérieur de 26 500 €.

Notons une provision inhabituelle pour gros travaux que nous avons dotée cette année : celle pour aménagement de dortoirs et de l'entrée de la halte-garderie de Villejean (28 000 €).

Les participations des familles, les locations de salles et les subventions.

Sans surprise, les recettes liées aux participations des familles et les locations de salle, en raison de longs temps de confinement, de protocoles particuliers et contraignants, de difficulté à revenir aux habitudes d'avant, ont baissé de plus de 91 000 € par rapport à celles qui avaient été budgétisées.

En revanche, les subventions ont été globalement maintenues et n'ont baissé que de 30 600 € par rapport à celles budgétisées. La Con-

vention Ville de Rennes / Caf représente presque 65% de nos produits, les prestations de services et le Bonus Mixité Sociale en représentent presque 18%.
Nous avons eu des aides exceptionnelles (provenant de la Ville de Rennes, du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales respectivement de 12 750 €, de 7 200 € et de 18 000 €) pour financer le surplus de nos coûts de départs en sorties ou en mini séjours (par exemple le surplus des locations de cars, pour pouvoir respecter les protocoles sanitaires et distanciations physiques).

La perte en prestations des services uniques (prestations pour les haltes garderies) qui s'élève à 129 000 € (entre ce qui a été réalisé et ce qui avait été prévu) a été compensé par des aides exceptionnelles de la Caisse d'Allocations Familiales.

Les autres produits.

Il s'agit principalement des autres produits de gestion courante, des quotes part d'investissement, des reprises sur provision retraite et des transferts de charges. Entre le réalisé et le budgétisé, la différence est de 63 800 €. Cette différence s'explique tout d'abord par un reclassement purement technique de provision pour charges locatives sur les années antérieures (d'un montant de 13 400 €). La différence diminue ainsi de 50 400 €. Elle provient de 3 facteurs : la comptabilisation nouvelle pour 21 300 € des quotes parts d'investissement (cf. explication ci-avant), des reprises sur provision de départ à la retraite (liés aux départs non prévus de salariés) pour un montant de 13 500 €, et enfin au transfert de charges (produits compensant des charges) supplémentaire pour un montant de 10 000 €. Il est à noter que les adhésions apparaissent dans cette classification de comptes sont moins importantes de 1 200 € que celles qui avaient été prévues.

Analyse simplifiée des différences entre le réalisé 2020 et le réalisé 2019

Même si nous avons opté cette année pour une présentation entre le réalisé et le budgétisé 2020 ; nous pouvons revenir quelques instants sur une présentation entre le réalisé 2020 et celui de 2019.

La première remarque relève du niveau de l'excédent. Celui de 2019 s'élevait à 385 956 € quand celui de 2020 s'élève à 359 959 €. Ce sont des excédents comparables dans un contexte très différent.

Rapport Financier

Sur le volet « Achats, Services extérieurs et Autres services extérieurs », la différence entre les deux réalisés est de 19 300 € soit une augmentation de 2 %, notamment due aux coûts supplémentaires occasionnés par la pandémie notamment en terme de masque, gel hydro alcoolique et paravent).

La masse salariale est en très nette baisse là aussi (- 199 000 €). On a vu précédemment que la différence avec le montant budgétisé était du même niveau et en lien avec la crise sanitaire.

Sur les postes Dotations aux amortissements et aux provisions, si nous avons une diminution de 5 500 € des dotations aux amortissements, nous avons doté une provision exceptionnelle pour l'aménagement de la halte-garderie de Villejean pour 28 000 € (cf. ci-avant).

Au niveau des produits, comme déjà vu entre le prévisionnel et le réalisé 2020, nous avons une chute sensible au niveau des participations familiales et locations de salles (-84 500 €).

Le niveau de subvention (corrigée en tenant compte des fonds dédiés) diminue également, d'un montant de 86 700 €. Mais nous avions prévu originellement une diminution bien plus importante de 260 000 €, comprenant notamment la continuation de la baisse de la part conventionnelle de la Caisse d'Allocations Familiales pour 97 400 €.

Les autres produits diminuent de 37 000 €. Les deux différences notables négatives proviennent des postes « reprise sur provision retraite » (écart de 24 600 € entre les deux années) et du postes transfert de charges (écart de 25 200 €). Cette différence sur ce dernier poste n'est pas importante car il s'alimente de produits qui compensent des charges, ce qui signifie que parallèlement, des charges avaient été observées en 2019 qui ne l'ont pas été en 2020. Par ailleurs, nous rappelons la comptabilisation nouvelle des quotes parts d'investissement, qui améliore le montant global de ces produits de 21 300 €.

Rapport Financier

Bilan de l'ARCS au 31 Décembre 2020

Actif	2020	2019
IMMOBILISATIONS La valeur du "gros" matériel qu'elle	231 655	206 406
CREANCES Ce qu'on lui doit	1 082 505	1 186 495
TRESORERIE Ce qu'elle possède en banque	2 345 439	1 687 184
CHARGES D'AVANCE	7 190	19 841
Total	3 666 790	3 099 927

Passif	2020	2019
FONDS ASSOCIATIFS (Fonds propres)	1 612 453	1 272 891
Ce que les financeurs ont apportés à sa création	140 540	140 540
Reprises d'autres associations	51 142	51 142
Réserves	199 149	199 149
Cumul des résultats financiers de 2003 à 2019	829 449	443 496
Excédent financier	359 959	385 953
Subventions d'investissements nettes	32 214	52 612
PROVISIONS POUR RISQUES Ce qu'elle risque de payer un "jour" mais sans être certaine *Provision pour départ à la retraite*	283 547	240 752
DETTES à COURT TERME ET FONDS DEDIES Ce qu'elle doit au 31 décembre (factures, salaires, charges sociales, etc...)	1 770 791	1 586 284
Total	3 666 790	3 099 927

Un résultat qui améliore la structure du bilan et va nous permettre de doter des réserves pour les projets.

Le document « Bilan » nous permet, en corrélation avec d'autres, d'évaluer la situation financière de l'Association au 31 décembre de chaque année.

Au niveau du passif (il s'agit de toute la partie droite du tableau).

- Les Fonds associatifs (en jaune) sont constitués par l'apport par la Ville de Rennes et la CAF à la création de l'ARCS, par la reprise d'activité de petites associations et par l'ensemble des résultats (excédent ou déficit) réalisés depuis la date de création de l'Association. Ils continuent de s'améliorer grâce aux résultats dégagés ces deux dernières années.

- Les Provisions (en saumon), qui sont comme des réserves financières que nous dotons pour pallier à des risques financiers éventuels, augmentent par rapport à 2019. Elles sont constituées de provisions pour départ à la retraite (sommes constituées des indemnités de départ à la retraite à verser conventionnellement

aux salariés au moment de leurs départs présumés) et de la provision pour travaux pour la halte-garderie de Villejean.

- Les Dettes, Produits d'avance et Fonds Dédiés sont constitués de sommes que nous devons aux organismes sociaux au 31 décembre 2020 (et qui seront honorées courant janvier), des factures fournisseurs non encore réglées, et de subventions 2020 non encore utilisées au 31 décembre mais qui le seront en 2021. Nous pouvons remarquer que ces dettes sont largement compensées par ce que nous possédons en banque (en bleu à l'actif).

Au niveau l'actif (il s'agit de toute la partie gauche du tableau).

⇒ Les Immobilisations (en jaune) représentent la valeur du gros matériel et la valeur de gros travaux dans les Centres. La valeur augmente de 25 249 €. C'est la première fois depuis des années que ce poste augmente. Nous avons acquis en 2020 pour un peu plus de 64 000 € d'immobilisation (dont 42 600 € en matériel informatique). La Ville de Rennes nous a aidé à hauteur de 15 000 € comme elle le fait depuis plusieurs années (soit 112 500 € depuis 2014).

⇒ Nos créances (en vert), sommes qu'on nous doit, diminuent de 104 000 €.

⇒ Notre trésorerie (somme que nous possédons en banque - en bleu) s'améliore encore. Mais il faut la rapprocher de nos dettes au 31 décembre.

Que conclure au niveau de la santé financière de l'Association ?

La situation financière de l'Association est saine au 31 décembre 2020, et s'est même améliorée dans un contexte sanitaire très particulier. Cette amélioration va, en corrélation des principes du nouveau plan comptable, nous permettre de doter des réserves ciblées. Nous vous proposons à cet effet de doter deux réserves spécifiques d'un montant de 100 000 € chacune :

⇒ Une première réserve destinée à soutenir l'évolution de notre offre petite enfance. Dans l'objectif d'étendre notre offre, nous

avons embauché du personnel à compter du 1er septembre 2021. Nous imaginons bien qu'il faudra un certain laps de temps (le plus court possible espérons nous) pour que cette nouvelle offre génère des recettes complémentaires qui nous permettront de supporter non seulement le coût engendré par ces nouvelles embauches mais également d'améliorer le modèle économique de nos haltes garderies, profitant ainsi à l'ensemble de la structure.

⇒ Une seconde destinée à compléter nos acquisitions d'immobilisations dans l'objectif d'offrir à nos salariés mais également aux usagers des outils de travail et d'animation plus conformes à nos besoins.

En conclusion

Pour la deuxième année consécutive, nous obtenons un résultat important malgré des temps plutôt difficiles à vivre. Nous le devons certes toujours et encore à la qualité de notre gestion depuis plusieurs années, mais aussi au soutien absolument sans faille de nos financeurs principaux là où il y aurait pu avoir des risques.

Nous avons relevé « le gant » en terme d'activité et en terme financier sur cet exercice fortement chamboulé par la crise sanitaire. Nous avons répondu également du mieux que nous avons pu à l'invitation de nos financeurs à continuer nos activités, notamment pendant la période estivale.

Nous avons assuré la sécurité de nos salariés et de nos usagers malgré la présence d'un virus actif. Aucun cluster dans nos Centres !!!

Au cours de l'année 2020 et depuis le début de l'année 2021, nous travaillons sur des domaines qui avait besoin de soutien, que ce soit sur l'amélioration de la fonction Ressources Humaines ou sur la fiabilité du Système d'Information. Depuis le début de l'année 2021 toujours, nous travaillons activement sur le développement de l'offre de notre secteur Petite Enfance. Sans une capacité financière renforcée, il n'est pas certain que nous eûmes les possibilités de le faire.

Perspectives 2021/2022

LES OBJECTIFS DES NOUVEAUX PROJETS PETITE ENFANCE EN HALTE-GARDERIE

A COMPTER DE SEPTEMBRE 2021

1er volet : les objectifs socio-économiques

Pour les familles, il s'agit de renforcer notre offre d'accueil du jeune enfant pour répondre aux besoins des parents et des enfants des quartiers prioritaires : **accueil plus tôt et plus tard, journée continue avec repas, accueil plus régulier, accueil au plus près de notre capacité d'accueil.**

Il s'agit notamment de renforcer les liens sociaux, le répit parental, l'accompagnement à la parentalité, l'insertion socio-professionnelle des parents et de garantir une réponse aux besoins spécifiques des enfants (enfants porteurs de handicap, protection de l'enfance ...). L'engagement bénévole et la participation des parents seront aussi privilégiés en référence à l'ADN des Centres Sociaux.

Pour ce faire, **l'accueil occasionnel sera complété par un accueil contractualisé (contrat et réservation) à hauteur de 50 % des places.** Cela aura pour impact de limiter les qux sur les séances, de sécuriser 50 % du taux d'occupation et de garantir un accueil aux familles qui en auraient le besoin.

Il s'agit de répondre aussi à une forte attente de nos financeurs d'une évolution de notre modèle actuel, notamment pour atteindre a minima **un taux d'occupation à 60 %.** Cet objectif conditionne **le développement de l'emploi** au sein des HG (renforcement des équipes à 3 en permanence), et donc **l'équilibre économique** suite à la baisse de nos financements CAF.

2ème volet : les objectifs en terme de conditions de travail

La prise en compte de la pénibilité des métiers de la Petite Enfance en Halte-Garderie en ayant comme ambitions :

Perspectives 2021/2022

- **Le passage à 3 professionnels** pour limiter la gestion souvent complexe des refus : pour le parent, pour l'enfant et pour le professionnel.
- **L'homogénéisation et l'augmentation du temps hors face à face public** : une demi-journée par semaine pour l'ensemble de l'équipe Petite Enfance (jeudi ou mardi matin) + une demi-journée par semaine pour un.e professionnel.lle de l'équipe Petite Enfance (jeudi ou mardi après-midi). Cela permettra de travailler sur du projet avec les autres membres de l'équipe, de gérer différentes activités.
- **La suppression des temps partiels non choisis, avec des temps pleins pour cible.**
- **La participation des Animateurs Enfance Parentalité,** une ½ journée par semaine hors vacances scolaires, au sein des équipes de HG pour **amener leurs compétences** (accompagnement à la parentalité et du bénévolat) et de la **continuité éducative** sur les projets enfance/parentalité. Possibilité d'assurer un renfort ponctuel si possible en cas d'absence imprévue, avant de solliciter le renfort inter -centres.
- **L'organisation de 2 journées complètes par an de rencontres « métiers »** sur des thématiques et des enjeux communs aux 7 haltes-garderies.
- **Le maintien de l'analyse de pratiques professionnelles** Petite enfance, enfance, parentalité, pour échanger sur les problématiques d'accueil des publics en difficultés ou tout autre sujet dans une logique de pluridisciplinarité.
- **Des temps de supervision par un médecin** et un professionnel de santé spécialisé en santé mentale pour accompagner les équipes Petite Enfance dans leur mission d'accueil et d'accompagnement des jeunes enfants et des parents.
- **L'aménagement du temps de travail** pour l'ensemble des Educatrices de Jeunes Enfants, des Auxiliaires et des Aides Auxiliaires :
  - temps de travail réparti principalement sur 4 jours/sem (30 semaines par an)
  - temps de travail sur 5 jours/sem pendant :
    - Les périodes de congés afin de maintenir des équipes à 3
    - Les semaines de permanence pour une meilleure maîtrise des renforts inter-centres et le maintien des équipes à 3.

Perspectives

2021/2022

PASSAGE DE HALTE-GARDERIE A MULTI-ACCUEIL
PROJET DE PRISE DE POSITION
SOUMIS AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Proposition du Conseil d'Administration

Préambule

Le multi-accueil que nous proposons est comme un « couteau suisse ». Son format n'est pas figé. Il s'ajuste au projet de notre structure, l'Association Rennaise des Centres Sociaux, et s'inscrit dans le respect de nos valeurs : dignité, solidarité, démocratie.

Le projet de multi-accueil doit être en cohérence avec les missions des Centres Sociaux (cf-agrément : équipement de proximité, intergénérationnel …) et leur projet social. Il doit être co-construit avec les parents, qui sont les premiers concernés.

Dans la relation avec ses partenaires, l'ARCS sera vigilante aux droits d'accès des familles des quartiers (cf- zone d'influence des Centres Sociaux) aux différents modes de garde.

Notre proposition de multi-accueil doit être compatible avec la conservation de la demi-journée de travail en équipe en lien avec le projet social et les autres équipes des centres et des Espaces Sociaux Communs (ESC).

Trois éléments sont indispensables à ce passage de halte-garderie à multi-accueil :

- la possibilité à la fois de l'accueil régulier/continu et de l'accueil occasionnel,
- l'ouverture tous les jours de la semaine du lundi au vendredi,
- la fourniture des déjeuners, des goûters et des couches aux enfants.

Quatre grands principes

1 - Les attentes des parents qui fréquentent les Centres sociaux rennais doivent guider le projet multi-accueil. Les parents ont marqué leur intérêt pour :

- le fait de mixer occasionnel et contractuel dans une logique de dynamique de groupe,
- la journée continue, afin de faciliter le répit parental, l'insertion socio-professionnelle et les activités professionnelles,
- la garantie d'un accueil pour suivre une formation,
- la garantie d'un accueil régulier qui permet de mieux planifier son organisation personnelle pour les parents,
- l'apport d'une aide par la fourniture de repas et de couches.

Perspectives 2021/2022

2 - La mixité sociale est à assurer en lien avec le projet social qui est notre référence.

Accueillir de nouvelles personnes, et ouvrir plus de places aux enfants atypiques et à leurs parents sont des objectifs reconnus par les parents, la structure ARCS et les partenaires.

Le projet multi-accueil de l'ARCS portera une attention particulière au point suivant : conserver suffisamment de places en accueil régulier et occasionnel pour les familles fragilisées économiquement et/ou vulnérables qui sont celles auxquelles nous nous adressons d'abord.

3 – La diversité des modes d'accueil qui comprend :

- l'accueil occasionnel (qui permet notamment le répit parental, un entretien d'embauche proposé du jour au lendemain, …) sans réservation, pour garder un accueil sans contrainte sur le flux, devra rester une de nos spécificités. C'est une caractéristique de notre Projet Petite Enfance que nous réaffirmons et auquel nous tenons au sein du multi-accueil. Pour les enfants, l'accueil occasionnel c'est la porte d'entrée dans la vie collective. C'est un premier pas vers l'accueil régulier.

- l'accueil régulier favorise la socialisation de l'enfant en respectant son rythme. Il peut être progressif et aboutir à une journée continue comprenant activités, repas, sieste et goûter. L'accueil régulier prépare à l'entrée à l'école. Par ailleurs, l'accueil régulier permet aux professionnels de détecter des situations particulières chez l'enfant.

Pour les parents, que l'accueil soit régulier ou occasionnel, l'évolution de la relation avec les équipes professionnelles se fera au bénéfice de l'enfant.

4 - La mise en œuvre progressive de notre projet multi-accueil au sein de l'ARCS pour les années 2022/2023 se fera en lien avec l'Etoile, les écoles et l'ensemble de nos partenaires.

Cette mise en œuvre devra être étudiée au niveau de chaque Centre Social en fonction des besoins des familles du quartier, des modes d'accueils existants sur le territoire, des opportunités liées aux financements mobilisables et aux caractéristiques des locaux.

Le passage de halte-garderie en multi-accueil ne sera donc pas nécessairement identique d'un Centre Social à l'autre. Les modalités détaillées de mise en place des multi-accueils seront étudiées en concertation avec les professionnels concernés.

5 - Les modalités de suivi et d'évaluation mobiliseront les parents et l'ensemble des parties prenantes du projet de multi-accueil, au niveau de chaque Centre Social et de l'Association dans son ensemble. Des groupes de suivi seront mis en place à cet effet. Le pilotage sera assuré par le Comité de direction de l'ARCS. Le Conseil d'administration sera informé régulièrement de l'avancement de ce dossier.

Association Rennaise des Centres Sociaux

Maurepas

Espace du Gros Chêne
11C place du Gros Chêne
35 700 RENNES
Tél. : 02.99.27.48.27
cs.maurepas@assoarcs.com

Ker Yann - Villejean

42 Cours Kennedy
35 000 RENNES
Tél. : 02.23.46.85.70
cs.villejean@assoarcs.com

Cleunay

49 rue Jules Lallemand
35 000 RENNES
Tél.: 02.99.67.32.14
cs.cleunay@assoarcs.com

Ty-Blosne

7 Boulevard de Yougoslavie
35 200 RENNES
Tél. : 02.99.50.90.47
cs.ty-blosne@assoarcs.com

Mission Centre-Ville

Tél. : 06.87.90.51.51
centreville@assoarcs.com

Champs-Manceaux

15 rue Louis et René Moine
35 200 RENNES
Tél. : 02.99.50.86.70
cs.champsmanceaux@assoarcs.com

Carrefour 18

7 rue d'Espagne
35 200 RENNES
Tél. : 02.99.51.32.25
c18@assoarcs.com

Siège social

216 rue de Châtillon
BP 20313
35203 Rennes Cedex 2
Tél. : 02.99.51.44.39
arcs@assoarcs.com

https://centres-sociaux-rennais.org/

https://fr-fr.facebook.com/AssociationRennaiseDesCentresSociaux/

ASSOCIATION RENNAISE CENTRES SOCIAUX

Les habitants es en action